



Dessiner
l'avenir : Marché et
Qualité de Vie
Actes de la Conférence

A propos du CAE

Le Conseil des Architectes d'Europe (CAE) est la seule organisation représentative de la profession d'architecte au niveau européen et elle aspire à s'exprimer d'une seule voix en son nom en vue d'atteindre ses objectifs. L'organisation a son siège et son secrétariat à Bruxelles et ses Organisations membres sont les organes régulateurs et les associations représentatives de la profession dans tous les Etats membres de l'Union européenne (UE), les pays candidats, la Suisse et la Norvège. Par leur entremise, l'organisation représente les intérêts de plus de 450,000 architectes dans 32 pays d'Europe. La fonction principale du CAE consiste à suivre de près toutes les évolutions législatives et politiques pertinentes pour la profession au niveau de l'Union et à exercer une influence positive sur les domaines de la politique et de la législation communautaires qui sont susceptibles d'avoir un impact sur la pratique architecturale ainsi que les politiques qui affectent la qualité globale et la durabilité de l'environnement bâti.

Pour de plus amples informations : www.ace-cae.eu



Principaux objectifs de la Conférence

Veiller à ce que le développement du cadre de vie bâti intègre les critères de qualité les plus élevés et ne soit pas déterminé uniquement par celui du coût le plus bas. Replacer ainsi le citoyen au centre de toutes les politiques, et ce tout au long de la chaîne, de la conception à la maintenance.

Promouvoir à cet égard la prise en compte effective de tous les aspects de la durabilité, qu'ils soient d'ordre économique, social, environnemental ou culturel, à travers des stratégies globales, et en assurer une gestion adaptée.

Inclure la dimension culturelle de manière transversale, pour l'inscrire à terme comme quatrième pilier du développement durable, tout en attachant une attention particulière à la gestion créative du patrimoine, tant naturel que bâti.

Comité d'Organisation

Jean-François Susini (FR), Luciano Lazzari (IT), Tiina Valpola (FI), Katarina Nilsson (SE), David Felice (MT), John Wright (UK), Peter Benuska (SK), Lionel Dunet (FR), Jos Leysens (BE), Juhani Katainen (ACE-CAE), Alain Sagne (ACE-CAE)



Dessiner
l'avenir : Marché et
Qualité de Vie
Actes de la Conférence

10 avril 2008 Flagey - Bruxelles, Belgique

Conférence placée sous le patronage de
José Manuel Barroso
Président de la Commission européenne

Avant-propos

La Conférence « Dessiner l'avenir, Marché et Qualité de vie » qui s'est tenue en avril 2008 à Bruxelles à l'initiative du Conseil des Architectes d'Europe n'est peut-être pas apparue à tous à l'époque comme ayant, en quelque sorte, un caractère prémonitoire par rapport à la crise mondiale sans précédent que nous vivons aujourd'hui.

Pourtant, le titre et les thèmes proposés pour la Conférence étaient explicites quant à la préoccupation principale des architectes d'Europe : le marché ne peut, à lui seul, garantir la qualité du cadre de vie bâti et, plus généralement, la qualité de vie des citoyens. Et le credo libéral, et la tendance générale dans de nombreux pays en tout cas, selon lequel il faut « laisser faire le marché », pensant que celui-ci régulera les échanges de manière satisfaisante pour le bien de tous *in fine*, est aujourd'hui sérieusement battu en brèche.

Nul ne peut se réjouir d'avoir eu raison quand ce sont les plus déshérités qui souffrent. Souhaitons cependant que cette crise puisse avoir des effets véritablement salutaires, au-delà de la question des systèmes de financement et de l'économie en général, sur la tentation des gouvernants et des autorités publiques de fonder leurs décisions prioritairement sur des critères de concurrence, a fortiori financière.

Rappelons à cette occasion qu'il est vain de débattre indéfiniment sur le point de savoir s'il faut réguler ou déréguler, l'important est de s'assurer que des régulations adéquates sont mises en place. Ceci vaut, tout particulièrement, pour ce qui concerne la qualité et la durabilité du cadre de vie bâti en Europe, celle de nos villes, qu'il s'agisse des lieux de vie ou de travail ou des espaces publics. Celles-ci doivent être attractives, elles doivent être la fierté de leurs habitants, et une architecture de qualité, outre qu'elle contribue grandement à asseoir leur identité, joue aussi un rôle majeur pour la médiation des tensions à tous les niveaux, social, économique, environnemental et culturel. L'Europe a besoin de l'architecture pour préserver la richesse et la qualité de vie des villes d'aujourd'hui et de demain.

Il faut donc retrouver des attitudes plus soucieuses du bien commun et qui replacent le citoyen au centre de toutes les politiques. Les critères de qualité doivent prendre le pas sur ceux de la loi du marché érigée en credo, sans pour autant remettre en cause le principe de la libre concurrence et de la mobilité des biens et services.

L'environnement actuel, la crise énergétique et le besoin d'un développement urbain durable requièrent une approche de l'architecture et de l'urbanisme qui s'adresse, tant à la ville, qu'aux bâtiments individuels, actuels et futurs. Ils doivent être considérés comme des systèmes interactifs complexes qui ont des relations étroites et fortes avec leur environnement naturel.

La complexité des questions exige l'intervention de professionnels compétents, dans le secteur public comme dans le secteur privé. Les architectes mettent leur expérience et leur expertise au service du bien public.

Le Conseil des Architectes d'Europe espère que le lecteur de cet ouvrage, qu'il soit élu, fonctionnaire, décideur économique, citoyen ou, bien sûr, professionnel, saura en apprécier le contenu et en tirer des enseignements utiles pour alimenter sa propre réflexion, et orienter son action, dans une nouvelle approche de la gouvernance.

Comme il est aussi rappelé le Manifeste européen pour les Villes adopté récemment :
« L'architecture ne peut sauver le monde, mais elle peut donner le bon exemple »
Alvar Aalto



Juhani Katainen
Président du CAE 2008-2009
(Novembre 2008)

Textes : **Conseil des Architectes d'Europe** et **Daphne Davies**

Graphisme : **Filigrane / Benoît Toussaint - Yves Hoyois**

Images : **Eventatitude, F Debatty**

Impression: **Hayez**

Prix : **6.00€**

© **Conseil des Architectes d'Europe**

ISBN : 2-930164-02-6

EAN : 9782930164021

Imprimé sur papier Munken Lynx



(© Forest Stewardship Council)

Table des matières

Thèmes de la conférence	6
Résumé	8
Séance d'ouverture	11
Session A / Social L'architecture et son rôle en vue de garantir la cohésion sociale	20
Session B / Economie Le marché et la qualité de l'environnement bâti	29
Session spéciale L'Agenda politique européen – La Charte de Leipzig et la qualité de l'environnement bâti	41
Session C / Environnement L'approche intégrée - le défi	47
Session D / Culture Le quatrième pilier : la culture, clé d'un développement urbain et spatial équilibré	57
Session de clôture	63
Conclusions de la Conférence du CAE	66
Intervenants	68



Thèmes de la conférence

SOCIAL

Architecture à valeur ajoutée : Reconnaître d'autres valeurs, non monétaires

Quelle est la valeur réelle de l'architecture pour le consommateur ? En examinant des exemples concrets, il sera démontré qu'une meilleure architecture apporte de meilleurs résultats, notamment à l'école et sur les lieux de travail, et que la communauté entière en bénéficie, tant à court qu'à long terme. Ceci va au-delà de la seule analyse des coûts d'un produit et implique de définir d'autres valeurs. Les villes sont souvent à l'avant-garde de débats de cette nature, et elles sont le lieu où des politiques sont effectivement adoptées et mises en œuvre.

Qualité de la vie et production de richesses : les avantages de l'investissement social

Une analyse de la qualité au sens large, des richesses en termes autres que les revenus personnels, et du bonheur tel qu'il résulte de l'intégration de l'individu dans la société. L'universalité de la qualité et l'économie du bonheur. La nouvelle planification de nos zones défavorisées et périphériques et l'intégration véritable des communautés.

ECONOMIE

La construction pour le long terme : Fixer une nouvelle échelle de temps pour apprécier le coût

Examiner le besoin d'une évaluation du cadre bâti en termes de valeur réelle, non limitée au retour immédiat sur investissement, mais plutôt basée sur un ensemble de critères, dont, plus particulièrement, celui du coût de la durée de vie d'un ouvrage. Le débat portera sur les raisons pour lesquelles ces critères de long terme ne font pas forcément partie des critères du marché, plutôt basés sur la recherche immédiate du profit.

L'interrogation portera aussi l'inadéquation fréquente entre le court terme dans lequel s'inscrit souvent la gestion politique et à la nécessité en matière de développement et d'aménagement urbain d'œuvrer sur le long terme.

Commande et qualité : Définir des lignes directrices pour une pratique équitable afin de protéger l'intérêt public

Ce thème s'intéressera à la question des marchés, s'interrogeant sur le lien entre les différentes formes de contractualisation et les objectifs poursuivis en matière de qualité des projets architecturaux et sur leur adéquation avec la durabilité.

La dévolution de la commande publique sera globalement traitée sous cet angle avec un point fort sur les partenariats publics privés présentés et analysés au regard des dernières évaluations et aménagements envisagés dans les pays possédant aujourd'hui un certain recul sur ces procédures.

ENVIRONNEMENT

L'espace en tant qu'élément (dé)limité : Définir le champ de la durabilité

Il n'est plus possible de considérer, ni l'espace physique, ni les ressources terrestres comme infinis, comme ce fut le cas jusqu'à présent. Ceci doit nous amener à une prise de conscience et à une reconnaissance de la valeur de cet élément. Il s'agit là d'un fait que le marché reconnaît déjà, si l'on en juge ne serait-ce que par les prix de l'immobilier.

A l'heure où désormais la moitié de la population mondiale vit dans les villes, et face à la croissance exponentielle de la concentration urbaine, le contrôle de l'espace semble désormais presque illusoire. Comment y remédier, quelles sont les politiques, qui, au-delà de la simple prise de conscience, permettront d'assurer une gestion durable de notre environnement et de nos ressources et, en particulier, comment les politiques architecturales et la pratique peuvent-elles contribuer à cet effort ?

CULTURE

L'architecture en tant qu'élément transversal des politiques urbaines et territoriales : des approches intégrées pour l'intérêt public.

L'Accord de Bristol sur les communautés durables¹, les nouvelles lignes directrices stratégiques de la politique de cohésion de l'Union européenne, la Charte de Leipzig sur les villes européennes durables², reconnaissent que la qualité architecturale joue un rôle utile en contribuant à améliorer l'attractivité des villes et régions, autant de facteurs favorables à la création d'emplois et de richesses. Placer le citoyen au centre des politiques futures est une condition préalable si l'on veut réaliser une véritable percée sociétale, en particulier en consacrant une attention appropriée à la qualité des espaces publics. Ceci implique que soit véritablement reconnue la nature transversale de la culture, dont l'architecture est l'une des expressions les plus tangibles et durables.

¹ Voir : http://www.communities.gov.uk/pub/523/PolicyPapersUKPresidencyEUMinisterialInformalonSustainableCommunities_id1162523.pdf

² Voir : http://www.eu2007.de/fr/News/download_docs/Mail/0524-AN/075DokumentLeipzigCharta.pdf



Résumé

Lors de la séance d'ouverture, un appel a été adressé aux participants en ces termes : “l'architecte doit être un prophète” dans la conception des villes d'Europe. Les participants ont, par ailleurs, appris l'existence de projets pour réaménager le quartier européen à Bruxelles. Un appel à également été lancé pour que les citoyens, et non le profit, figurent au centre des préoccupations de la ville et pour que le “domaine public” redevienne vraiment public dans la perspective du sauvetage de la planète.

Au cours de la session A, sur l'aspect social et le rôle de l'architecture en vue de garantir la cohésion sociale, les orateurs ont affirmé que les politiques urbaines requièrent une approche intégrée horizontale. Tous ceux qui contribuent à la formulation des politiques urbaines ou qui en sont affectés : architectes, politiques, promoteurs privés et citoyens, doivent participer au processus de prise de décision. Les villes doivent apprendre les unes des autres en s'inspirant d'exemples de rénovation, tandis que les représentants politiques – et les citoyens – devraient apprécier le dynamisme et la diversité que de nouveaux venus apportent dans un monde qui est à la fois “plat et plein d'épines”.

Au cours de la session B, sur l'économie, le marché et la qualité de l'environnement bâti, il a été dit que la conception utilitariste de la ville comme une machine à créer de la prospérité l'a enlaidie et l'a rendue dangereuse sur le plan environnemental. La protection de l'environnement vient toujours après l'intérêt économique, sauf si l'on introduit une approche des coûts incluant les effets à long terme. Certains orateurs ont avancé que le financement privé peut représenter une force positive dans la rénovation urbaine, alors que d'autres ont regretté l'absence de prise en compte de l'intérêt public dans le processus politique.

Lors d'une session spéciale sur la Charte de Leipzig, le public a pu apprécier qu'il s'agissait d'un outil en vue d'intégrer le développement urbain, de contribuer à des villes durables et de redonner vie aux centres-villes. Les orateurs ont défendu une approche intégrée et "holistique" des politiques d'aménagement spatial et urbain et, en tant que profession "holistique", les architectes ont été invités à y participer. Le gouvernement slovène a fait part de façon concise des mesures qu'il prenait en vue de mettre en œuvre la Charte.

Au cours de la session C, sur l'environnement, il a été souligné que la situation de l'environnement était si grave, qu'il convenait d'utiliser tous les outils imaginables pour changer les attitudes. Les orateurs ont décrit le défi que représen-

te l'abandon de la réflexion traditionnelle pour adopter une approche plus intégrée de l'environnement bâti, à la fois au niveau national et au niveau communautaire. Le public a entendu des communications sur les mesures prises à Budapest et Göteborg pour régénérer les villes, en se basant sur les partenariats public-privé ou décidées par les autorités locales.

Au cours de la session D, sur la culture, l'architecture a été décrite comme l'art qui combine tous les aspects du monde contemporain. Les orateurs ont parlé de l'importance de la culture en Europe, et de la manière dont l'Union européenne commençait à le reconnaître car elle a la conviction que ce secteur est bénéfique pour l'économie. Le gouvernement français a décrit les mesures qu'il comptait prendre durant sa présidence européenne en vue de faire avancer l'agenda « culture ».

Au cours de la session de clôture, les thèmes de la Conférence ont été résumés, notamment l'importance d'engager toutes les parties dans la rénovation urbaine, d'adopter une approche intégrée, holistique, d'utiliser les marchés publics pour promouvoir la durabilité et la qualité, et comment l'architecture peut devenir un outil essentiel dans ce processus. ■





Séance d'ouverture

Lors de la séance d'ouverture, un appel a été adressé aux participants en ces termes : "l'architecte doit être un prophète" dans la conception des villes d'Europe.

Les participants ont, par ailleurs, appris l'existence de projets pour réaménager le quartier européen à Bruxelles. Un appel à également été lancé pour que les citoyens, et non le profit, figurent au centre des préoccupations de la ville et pour que le "domaine public" redevienne vraiment public dans la perspective du sauvetage de la planète.



Jean-François Susini
"Rendre l'Europe plus
sensible, engagée et
généreuse"

Discours de Jean-François Susini, Président sortant du Conseil des Architectes d'Europe (2005-2007)

L'idée de cette conférence est née du constat qu'il fallait que le Conseil des Architectes d'Europe, dont l'action en faveur de la qualité de l'environnement et de l'architecture n'est plus à démontrer, s'inscrive et s'associe désormais régulièrement et publiquement dans une réflexion élargie et participative aux grands thèmes de

notre temps. Bref, que les architectes et leurs débats internes se confrontent à tous ceux qui ont en charge l'avenir du développement de la cité.

Il s'agit donc d'un échange privilégié entre créateurs et décideurs, dont nous souhaitons tous qu'il conduise à terme à l'adoption de mesures concrètes en faveur du cadre bâti et des conditions de sa production.

Je ne doute pas que les échanges qui auront lieu dans les quatre volets thématiques de la conférence (social, économique, environnemental et culturel) contribueront brillamment à cet objectif.

Toutefois sans devancer le discours introductif de Riccardo Petrella, je ne résiste pas à l'envie ou à la nécessité de vous soumettre quelques questions et orientations un peu impertinentes :

Ainsi nous allons parler d'économie et de production du cadre bâti, peut être

- sous l'angle des sub-primes, de l'étalement urbain et du droit au logement,
- sous l'angle des politiques de l'accession à la propriété face aux stratégies financières et de marketing qui conduisent inexorablement au surendettement des plus défavorisés,
- ou encore sous l'angle de la maîtrise du foncier dans des politiques de planification qui s'en remettent de plus en plus au tout économique

Sans doute aborderons-nous aussi les partenariats public-privé, sorte de mirage financier qui permettront à certains Etats, après avoir vécu à crédit, de continuer à vivre aujourd'hui en leasing, avec des exigences de qualité qui dans bien des régions tomberont sous les assauts des monopoles en réduisant, comme dans les pires années, l'architecture à de la construction. Qu'allons nous encore laisser à nos enfants ?

Nous parlerons de la ville et, par voie de conséquence, de sa représentation du pouvoir, en nous interrogeant peut-être sur la question des libertés publiques et sur cette irrépressible et croissante volonté de tout réguler, quand le citoyen aspire le plus souvent à quelques sphères de non droit ou tout simplement à des instants de respiration.

Se posera certainement aussi la question de la flexibilité de l'aménagement dans des sociétés où l'idéal urbain s'affronte souvent avec les contingences temporelles de la démocratie et donc avec des visions à court terme adaptées au renouvellement des mandats électoraux.

Nous parlerons aussi d'environnement et nécessairement de durabilité, en nous élevant, je l'espère, au-dessus de la question des matériaux, pour vraisemblablement admettre, sans

pour autant l'accepter, que :

« Les maîtres d'ouvrage ne veulent pas payer ... le développement des énergies renouvelables n'est pas véritablement soutenu. On en revient au débat entre coût global et coût de construction : tout le monde se fiche du coût global. Les villes ne sont pas construites selon les principes du développement durable, mais sur celui des rentabilités successives ou dans l'urgence ce qui est la pire des situations ».

Je me fais simplement ici le porte parole, mot pour mot, de Jean Nouvel, dernier lauréat du Pritzker Prize, mais je sais aussi que je me fais l'écho de tous les architectes praticiens d'Europe parfaitement conscients de cet état des choses et de la dichotomie entre les grandes déclarations d'intention et la réalité du porte-monnaie.

Enfin nous ne manquerons pas de nous étonner que la Culture soit trop souvent au niveau local un frein patent au développement durable et à l'expression de la modernité, alors qu'au niveau global elle poursuit des politiques évidentes d'encouragement à la création.

Je ne doute pas que nous irons bien au-delà de ces questions et que cette journée, qui doit être comprise comme un espace de liberté, de créativité et d'échanges, contribuera à confirmer la nécessité d'intégrer la dimension architecturale dans l'ensemble des politiques de l'Union européenne. Je sais déjà que quelques mesures locales visant à une meilleure prise en compte de la qualité architecturale seront annoncées aujourd'hui.

A travers les messages qui viendront en conclusion de la conférence, gageons que nous aurons participé, même modestement, à cet idéal d'une Europe que tous les citoyens souhai-

tent plus ambitieuse, c'est-à-dire plus sensible et moins technocratique, plus politique et moins administrative, enfin plus généreuse et plus engagée dans la sauvegarde d'une planète qui vacille.

Que cette journée apporte le souffle escompté et que nos échanges marquent une étape vers un devenir commun, toujours plus soucieux de son environnement bâti et donc du bonheur des hommes. ■

Discours de Siim Kallas, Vice-président de la Commission européenne chargé des Affaires administratives, de l'Audit et de la Lutte anti-fraude

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier, également au nom du Président Barroso, pour avoir invité la Commission européenne à assister à la séance d'ouverture de votre Conférence.

Nous apprécions beaucoup votre travail, non seulement en raison de notre présence à Bruxelles et au Luxembourg, mais



Siim Kallas
"L'architecte doit être un prophète"

aussi parce que vous êtes ainsi à même de contribuer à un développement durable global en Europe.

J'ai lu avec plaisir vos documents de réflexion préparatoires car j'y ai identifié plusieurs éléments qui correspondent à la vision qu'a la Commission de la gestion de ses bâtiments, une vision qui comme vous le savez sans aucun doute, a été entérinée par le Collège en septembre dernier.

Nous sommes très sensibles à votre objectif consistant à établir un lien entre l'architecture et la qualité de vie.

Malheureusement, à ce jour, la présence des Institutions européennes ici à Bruxelles n'a pas permis de concrétiser cette ambition. Le Quartier européen, qui est aussi devenu mon quartier général, à la fois au plan professionnel et privé, consiste encore en un trop grand nombre de bâtiments gris relativement insignifiants.

C'est d'autant plus regrettable que Bruxelles fut à une certaine époque une ville à la pointe de l'un des styles architecturaux les plus impressionnants que l'on ait connus, à savoir l'Art Nouveau.

Il me semble que des architectes comme Victor Horta, Paul Hankar ou Gustave Strauven, pour n'en citer que quelques-uns, ont su combiner avec succès la qualité de la conception et la durabilité ici même, à Bruxelles.

Le projet de la Rue de la Loi

Je suis dès lors particulièrement heureux de pouvoir vous annoncer une initiative récente prise en coopération avec la Région et la Ville de Bruxelles, dont j'espère qu'elle conduira au premier résultat tangible de notre nouvelle vision.

Je fais référence au projet dit "Rue de la Loi", pour lequel un appel international à propositions a été publié au Journal officiel la semaine dernière.

Depuis l'automne passé, mes collaborateurs et ceux de la Région de Bruxelles-Capitale collaborent étroitement au sein d'un groupe de travail ad hoc.

Le résultat en est le lancement d'un grand concours de conception urbanistique, visant à redessiner une bonne partie du

Quartier européen.

Dans cette zone, le Ministre-Président Picqué et moi-même avons identifié un périmètre le long de la rue de la Loi en convenant que:

- a) la Commission européenne pourra aménager jusqu'à 400.000 m² d'espace de bureaux pour ses propres besoins, en libérant de l'espace dans quelques autres parties du Quartier européen,
- et
- b) la Région de Bruxelles-Capitale aménagera jusqu'à environ 110.000 m² d'espaces résidentiels et quelque 55.000 m² de commerces et autres services.

Mon objectif est de lancer ensuite un premier concours d'architecture pour une partie spécifique de la rue de la Loi, qui revêt un intérêt tout particulier pour la Commission. J'espère qu'en ce faisant, nous contribuerons à doter la présence de la Commission à Bruxelles d'un nouveau visage.

J'invite toute personne intéressée parmi vous et vos collègues à soumettre des propositions : elles peuvent être envoyées jusqu'au 30 mai.

Ensuite, un maximum de cinq candidatures particulièrement brillantes seront sélectionnées en vue de présenter un réaménagement plus en profondeur de la zone concernée.

Tant le Ministre Picqué que moi-même espérons pouvoir proclamer le nom du lauréat pour novembre de cette année.

La politique immobilière de la Commission

J'espère sincèrement que ce grand concours urbanistique incitera les meilleurs représentants de votre profession à soumettre des idées qui correspondront parfaitement non seulement à la philosophie du Schéma Directeur de la Région de Bruxelles-Capitale, mais aussi aux principes politiques spécifiques de la Commission.

Permettez-moi de vous les rappeler brièvement :

Une conception architecturale de haute qualité, en particulier pour des projets phares, permettant une affirmation positive et symbolique de la présence de la Commission à Bruxelles et au Luxembourg. Nous rechercherons des bâtiments très efficaces et lancerons à des concours d'architecture internationaux pour tous les projets de grande envergure.

L'intégration dans l'environnement urbain en vue de faciliter une mixité appropriée entre les bureaux, le résidentiel et les surfaces commerciales, tout en restant attentif aux aspects sécurité et image.

Un environnement de travail confortable, sûr et sain.

Un meilleur accès pour les personnes handicapées.

La présence d'infrastructures sociales de haute qualité (telles que les Ecoles européennes, les crèches et garderies) proches des bureaux et/ou des principaux lieux de résidence

du personnel.

Enfin, un dernier aspect qui n'est pas le moindre concerne la réduction de l'empreinte carbone de la Commission, plus particulièrement grâce à une conception architecturale intégrant des matériaux durables et l'efficacité énergétique, de meilleures connexions avec les réseaux de transport public et de meilleures synergies en termes de gestion des bâtiments.

Notre objectif ultime consiste à obtenir un nombre inférieur de bâtiments, mais qui seraient plus efficaces pour nos employés tout en utilisant au mieux l'argent du contribuable.

Dans sa récente Communication, la Commission a souligné en particulier la nécessité d'améliorer la planification à long terme de ses besoins d'espace et la concurrence à la fois sur les marchés de l'immobilier à Bruxelles et au Luxembourg en publiant nos besoins suffisamment longtemps à l'avance et en encourageant un recours plus fréquent à des appels d'offres ouverts, plutôt qu'à des procédures négociées.

En outre, la Commission a resserré la coopération entre ses départements les plus concernés, de manière à pouvoir prendre des décisions dans le domaine immobilier de manière suffisamment rapide, mais aussi bien réfléchie.

L'approche multipolaire.

Avant de conclure, permettez-moi de dire quelques mots de notre approche multipolaire.

Même si nous réussissons à mettre en oeuvre le projet de la rue de la Loi avec succès, nous savons déjà qu'il ne suffira pas pour rencontrer tous les besoins estimés de la Commission au cours des prochaines années.

Comme vous le savez, la Commission est jusqu'à présent la seule Institution qui a décentralisé certains services en dehors du Quartier européen. Nous sommes maintenant présents à Beaulieu et rue de Genève.

Notre nouvelle Communication de politique immobilière confirme cette approche et prévoit de développer progressivement un maximum de deux ou trois grands "pôles", chacun couvrant en principe au moins 100.000 m², à l'extérieur du Quartier européen.

Nous sommes sur le point de lancer un appel d'intérêt spécifique pour les besoins estimés de la Commission, afin d'avoir une idée de toutes les options possibles pour un tel pôle futur. Toutes les propositions seront les bienvenues et seront analysées par rapport aux grands principes que j'énonçais précédemment et sur la base d'une série de critères plus précis qui seront définis, comme la facilité d'accès du et à partir du Quartier européen, le potentiel de développement du site, etc.

En conclusion, Mesdames et Messieurs : merci encore pour m'avoir donné cette occasion de partager notre vision avec vous.

La stratégie de la Commission pour l'avenir comporte les trois éléments du défi social, du développement durable et de l'intégration culturelle qui constituent les piliers de vos réflexions aujourd'hui.

Continuons à partager ces idées, car votre profession peut contribuer fort utilement à une combinaison de l'environnement, du développement et de la qualité de vie.

Lors de nos contacts futurs, je garderai toujours à l'esprit ce qu'à un jour déclaré l'un de vos collègues, M. Frank Lloyd

Wright : "L'architecte doit être un prophète... un prophète au sens propre du terme...et s'il n'arrive pas à se projeter au moins dix ans dans le futur, ne l'appellez pas architecte !". ■

Discours introductif de Riccardo Petrella, Professeur d'Ecologie humaine, Accademia di Architettura dell'Università Svizzera-Italiana (Mendrisio, CH)

Quel devenir pour les villes?

Bonjour à vous toutes et tous. Devant les 15 minutes qui m'ont été accordées pour parler, j'ai l'impression d'être comme ce garçon de 18 ans qui à l'examen de baccalauréat, l'exercice écrit ayant comme thème : « l'univers et d'autres problèmes annexes » et 30 minutes à disposition, écrit ceci : « en trente minutes, je n'ai pas le temps de m'occuper des problèmes annexes, je vais tout droit à l'univers ». Je vais faire de même maintenant à propos du devenir des villes. L'essentiel de mes propos porte sur trois réflexions :

- La première concerne *le choix du concept* « *devenir des villes* » plutôt que celui de « *l'avenir* ». Ce dernier, implique une vision déterministe de l'histoire humaine selon laquelle la maîtrise des villes, le gouvernement des villes, échappent aux êtres humains. Ceux-ci ont uniquement le choix de s'adapter aux changements *à-venir*. Les villes seraient des grands systèmes sur l'évolution desquels les sociétés auraient peu d'emprise, exception faite pour les grands « constructeurs », les

puissantes sociétés immobilières, les grands architectes vedettes mondiales capables de marquer leur temps...etc. Selon le concept de devenir, en revanche, les villes sont le résultat d'une construction sociale collective où, en principe, tout le monde est acteur, tout le monde est/devrait être « constructeur » de l'évolution des « systèmes urbains ».

En réalité, la vision prédominante à l'heure actuelle est la première, celle portée par les groupes sociaux dominants de nos sociétés. Nos populations ont été convaincues que les villes sont plutôt la construction de quelques groupes puissants d'intérêt, d'oligarchies non seulement économiques et financières mais aussi politiques, culturelles, religieuses, ethniques, désormais internationales voire mondiales, et que c'est « normal » ; inévitable qu'il en soit ainsi car il en a été ainsi depuis toujours. Dans ce cadre, il est vrai et effectif qu'aujourd'hui le devenir des villes n'appartient pas à tout le monde. Il appartient aux groupes qui ont la capacité de contrôler les décisions en matière d'allocation de ressources disponibles afin que les villes deviennent sources d'optimisation de leurs avoirs.

- La deuxième réflexion porte sur la conception même de ce qu'est une ville à l'heure actuelle. Si l'on regarde les villes d'Amérique latine, d'Asie, d'Afrique, mais aussi si l'on se tourne envers nos villes, j'ai l'impression que les villes, en mutation permanente, sont des lieux d'ouragans de violence. Personne, sauf ceux qui croient l'être dans leurs « gated cities », n'est « en sécurité ». Peu sont ceux qui aujourd'hui ont la perception de « vivre bien » dans nos villes. Les villes sont des

habitats où la souffrance, la violence, la misère, la lutte, l'exclusion, l'insécurité, les inégalités l'emportent. *Nos villes ne sont pas les lieux où l'on vit ensemble.* Nos villes sont des lieux où l'on exclut les gens, on segmente de plus en plus les habitats, les quartiers, les rues. C'est pour ces raisons que le devenir des villes pose le grand problème politique et « culturel » global de savoir comment reconstruire la ville. Comment reconstruire nos villes afin que les violences, les exclusions, les inégalités cessent d'être des phénomènes structurels, intrinsèques à l'urbain.

- La troisième réflexion est relative au fait – prouvé par tous les travaux de recherche en la matière - que *les citoyens ne sont pas au cœur des villes.* L'objectif des politiques urbaines actuelles n'est pas le citoyen. Au cœur de nos politiques urbaines il y a la maximisation du rendement des investissements. C'est le « return on equity » à court terme, comme l'a bien souligné tout à l'heure M. Susini. On ne planifie pas les villes pour les citoyens. Ces semaines-ci, on planifie le devenir de Milan en fonction de l'Expo 2015 pour que Milan devienne une « ville mondiale », une ville compétitive, une ville attrayante pour les capitaux, en particulier spéculatifs, mondiaux. Cela sous le prétexte – rarement vérifié dans le passé à Milan ainsi qu'ailleurs - que si Milan devient une ville mondiale compétitive appé-



Riccardo Petrella
 "Les villes d'aujourd'hui
 sont comme des
 ouragans"

tissante pour la finance mondiale cela se traduira par une « croissance » du bien être économique et social de tous les habitants de Milan.

A partir de ces trois réflexions/ constats, je me permets de formuler quelques propositions.

- Primo : une politique urbaine doit devenir une politique de l'économie entendue comme « les règles de la maison ». En grec, éco-nomie (*oikos nomos*) signifie justement « règles de l'habitat, du lieu, de la maison... ». Or, l'économie actuelle a volé et détourné le sens propre de l'économie. Elle est devenue la « science » (supposée) de comment gérer les ressources rares faisant l'objet d'une concurrence entre utilisateurs compétitifs de manière à réduire les coûts et maximiser les bénéfices pour permettre la plus haute rémunération du capital investi à court terme. Puisque l'économie actuelle n'est pas « les règles de la maison », il faut que la politique de la ville soit la politique qui vise à re-construire la ville selon des « règles de la maison ». Dans cette perspective, *la première règle de la ville que nous devons re-construire est que tout être humain a le droit d'habiter*. Le citoyen est la ville. Tout être humain a le droit d'être habitant de la maison. Les dirigeants de la ville de Florence sont en train d'aller dans le sens contraire, dans le mauvais sens, en ayant approuvé un décret municipal qui interdit toute mendicité dans les rues du centre parce que les pauvres seraient un outrage à la beauté de la ville et gêneraient les touristes car « ils salissent », « ils sentent ». La ville de Florence n'a pas le droit de chasser les mendiants et les pauvres des rues. C'est un scandale. C'est un affront à la cul-

ture de la Renaissance, une grave régression sociale et humaine. Habiter la ville est à la base de la re-construction de la ville selon « les règles de la maison ». Vous les architectes vous trahirez votre fonction si vous ne re-construisez pas des villes dans lesquelles les citoyens sont inclus.

- Secundo. Il faut re-construire *une ville sans pauvre* – une « ville pauvreté zéro » et pas seulement émission CO₂ zéro, ou « ville sans voiture » pour un dimanche ou une semaine. Lorsque l'agence Habitat des Nations Unies annonce qu'en l'an 2032, à 40 ans du premier sommet mondial sur le développement environnement à Rio de Janeiro, il y aura 2,4 milliards de personnes qui habiteront les bidonvilles – pas les villes - cela signifie que dans 25 ans le monde aura 2,4 milliards d'exclus. 2,4 milliards d'êtres humains qui pourront être l'objet de décisions administratives comme celle de la ville de Florence ou d'autorités nationales et internationales qui les considéreront comme des clandestins, des illégaux. Peut-on penser que le devenir de nos sociétés soit tranquille, pacifique, beau, « en croissance » dans ces conditions ? Il est clair qu'il appartient aux classes dirigeantes avant tout – vous en faites partie – de concevoir et re-construire les villes fondées sur les règles de la maison où personne n'est clandestin sur Terre et où il n'y aura pas de pauvres.

- Tertio. Il faut que la ville soit *une maison de la « res publica »*. Il faut revenir sur la privatisation généralisée du sol. Tant que le principe de l'appropriation privée du sol urbain reste le fondement du « développement » urbain, il n'y aura pas de ville digne d'être appelée une « maison des humains ». La pro-

priété privée du sol urbain est la source primaire du cancer urbain. Le sol doit devenir une « *res publica* », un bien commun. Le sol urbain est un bien commun qui ne peut pas être l'objet d'appropriation par des appétits de stratégie financière et de stratégie industrielle répondant uniquement aux imaginaires de puissance des groupes dominants. A cette fin, il faut abandonner le PPP - le partenariat public-privé – axé sur des projets financiers - notamment le « *project financing* », où la finance publique est mise au service de l'optimisation prioritaire du capital privé. En réalité, le PPP n'est qu'un système imposé par les groupes privés dominants de « Programmation de la Privatisation du Profit », voire, pire, de « Programmation de la Privatisation du Politique ». Le PPP ne permettra jamais de concevoir et de réaliser une politique urbaine inspirée par les principes de « la maison ».

La ville des biens communs signifie aussi, pour être au rendez-vous avec les grands défis mondiaux actuels, qu'on doit se préparer au changement climatique dans le cadre d'une politique qui vise à assurer le droit à la vie pour tout être humain, pour l'ensemble de la population mondiale, dans le respect de la vie des autres espèces vivantes. En réalité, le changement climatique – il serait plus juste de parler de « désastre » climatique – comportera une série de profondes et graves mutations dans la gestion du sol, de l'eau, de l'agriculture, de l'énergie, des transports... Or, les stratégies de solution actuellement prédominantes sont axées uniquement sur les mesures de réduction et d'adaptation. Tout en étant indispensables, ces mesures privilégient l'objectif de la sécurité de la croissance économique mondiale, ce qui se traduit par des

choix qui vont dans le sens de la sauvegarde et de la promotion des intérêts des secteurs, régions et groupes sociaux les plus « développés », au détriment de la grande partie de la population mondiale. Ainsi, par exemple, on donnera la priorité à l'investissement pour la transformation du système de chauffage dans les villes du monde développé, mais on n'aura pas les ressources financières nécessaires pour éradiquer graduellement les bidonvilles. Le désastre climatique devrait, au contraire, favoriser la promotion d'une ville et la ré-orientation de ses stratégies de « développement » autour des biens communs : l'eau et les services hydriques et hygiéniques, la santé et les services de soins, le logement, les transports publics, l'éducation... sont des biens communs, pour tous et sous la responsabilité de tous. Ils ne sont pas des biens territoriaux compétitifs, objet de convoitises des grandes banques et fonds d'investissements spéculatifs.

La fonction principale de nous tous, que nous soyons architectes, économistes, ingénieurs, ouvriers ou paysans, c'est de faire en sorte que les villes du XXI^e siècle deviennent dans l'histoire de l'humanité les villes qui ont été capables, ont su et ont voulu, éradiquer la pauvreté dans le monde et garantir à tous la dignité humaine propre d'un être humain. ■



STUDIO 4

Session A Social

L'architecture et son rôle
en vue de garantir la
cohésion sociale

Au cours de la session A, sur l'aspect social et le rôle de l'architecture en vue de garantir la cohésion sociale, les orateurs ont affirmé que les politiques urbaines requièrent une approche intégrée horizontale. Tous ceux qui contribuent à la formulation des politiques urbaines ou qui en sont affecté : architectes, politiques, promoteurs privés et citoyens, doivent participer au processus de prise de décision. Les villes doivent apprendre les unes des autres en s'inspirant d'exemples de rénovation, tandis que les représentants politiques – et les citoyens – devraient apprécier le dynamisme et la diversité que de nouveaux venus apportent dans un monde qui est à la fois “plat et plein d'épines”.

Discours de Jan Olbrycht, Député européen, Vice-président de la Commission du Développement régional et Premier Vice-président de l'Intergroupe Urban.Logement

Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour cette invitation. Je suis ravi de pouvoir partager avec vous ma vision du rôle des architectes et de l'architecture dans divers projets organisés par l'Union européenne.

Après plusieurs années d'âpres discussions sur la question de subsidiarité, des responsabilités et des compétences de l'Union européenne, il ne fait plus aucun doute que discuter de la politique urbaine au niveau de l'UE n'est en aucun cas une tâche aisée.

Tout le monde sait que le processus de reconnaissance des politiques urbaines a été pour le moins compliqué. Dès le début, la politique urbaine et les questions relatives au développement des villes en général ont été jugées à leur juste valeur et ont pesé plus dans la balance qu'une simple question au niveau local. Par conséquent, il y eut des propositions en vue de les inclure dans les questions européennes. Toutefois, pendant de nombreuses années, de telles propositions ont été rejetées et la question fut traitée exclusivement dans le cadre de la politique régionale.

Depuis le début des années 90, divers documents de la Commission ont mis l'accent sur les problèmes liés au milieu urbain, comme par exemple le programme de l'Union européenne relatif au développement urbain, publié en 1997.

Aujourd'hui, nous constatons un intérêt croissant pour la dimension urbaine, qui se reflète dans de nombreux documents juridiques ainsi que dans un grand nombre d'actions de l'Union européenne. Diverses raisons expliquent l'intérêt accru au fil des années pour la problématique urbaine.



Jan Olbrycht
"Nous attendons aujourd'hui des architectes qu'ils nous aident à ... démontrer que la qualité des espaces publics n'est pas un luxe inutile, mais un paramètre fondamental"

Tout d'abord, les petites comme les grandes villes doivent faire face à de nombreux défis et problèmes tels que, le changement démographique, la ségrégation, l'exclusion sociale, etc., autant de phénomènes complexes qui se concentrent dans les zones urbaines. Ensuite, sans nier l'importance de la stratégie de Lisbonne, il est clair que l'innovation et la croissance sont aussi concentrées principalement dans les villes. Comme le relèvent souvent les hommes politiques, les villes sont

le moteur de croissance de notre économie. Enfin, il faut savoir qu'un débat politique est en cours au niveau régional, sur le thème de la régionalisation.

En examinant de plus près les dernières législations sur les Fonds structurels, il est impératif de souligner la problématique du logement urbain. Au départ, le logement était considéré comme une matière purement sociale. D'un point de vue économique, il relevait davantage du domaine des promoteurs privés. Cette problématique n'avait donc pas sa place parmi celles traitées au sein de l'Union européenne. Néanmoins, suite à de longues discussions, la perspective évolua à tel point qu'aujourd'hui, le logement est bel et bien devenu une question européenne. Le Règlement relatif aux Fonds structurels permet, entre autres, d'affecter des fonds structurels pour les investissements en matière de logement, pour les nouveaux Etats membres. Plusieurs conditions doivent être remplies ; par exemple, seulement 3% des fonds disponibles dans chaque programme opérationnel peuvent être utilisés à cette fin.

Un débat est lancé entre les Etats membres et le Parlement européen concernant l'usage des fonds structurels affectés au logement. Certains d'entre eux allèguent que cette pratique pourrait donner lieu à une demande accrue d'investissements en matière de logement. D'autres prétendent qu'il est pour l'heure plus important pour les autorités locales et régionales des nouveaux Etats membres de construire les infrastructures techniques avant d'investir l'argent européen dans le logement. Cette argumentation est pour nous un si-

gnal important. Mais il existe d'autres propositions. Certains Etats membres voudraient modifier le règlement communautaire relatif aux Fonds structurels et promouvoir la possibilité pour d'anciens Etats membres d'utiliser l'argent européen alloué au logement, en particulier en vue de réaliser des économies d'énergie. De toute évidence, cette façon de voir les choses résulte des tentatives visant à réduire le niveau global de consommation énergétique, en conformité avec les actions liées au changement climatique. Il existe ainsi des propositions pour revoir le Règlement et établir un lien entre l'usage des Fonds structurels de l'UE affectés au logement et la politique d'énergie durable.

La politique urbaine est une question complexe. Lorsque l'on parle de croissance et de planification pour l'avenir, il ne faut pas perdre de vue les espaces publics et la qualité de vie. Penser à la qualité de vie implique impérativement une réflexion sur les espaces publics, car la qualité des espaces publics est primordiale pour tous les Européens. Nous attendons aujourd'hui des architectes qu'ils nous aident à développer cette notion, à la traduire en propositions, en une stratégie concrète, afin de démontrer que la qualité des espaces publics n'est pas un luxe inutile, mais un paramètre fondamental.

C'est la raison pour laquelle je suis convaincu que la politique urbaine devrait être l'une des politiques-clés en Europe, pas seulement un complément à la politique régionale ou à quoi que ce soit d'autre ; mais qu'elle devrait occuper une place majeure bien à elle. Il faut considérer la politique urbaine comme un élément fondamental, parce que les villes et les zones

urbaines revêtent tout simplement une importance significative en Europe.

On retrouve la dimension urbaine dans de nombreuses stratégies politiques de l'Union européenne, mais les efforts de coordination dans l'intégration des questions urbaines sont inexistantes. Nous avons grandement besoin d'une politique urbaine au niveau européen. Pourquoi ? Parce que la politique urbaine implique une opportunité très spécifique d'utiliser une approche intégrée. Elle permet une réflexion transversale et une approche intégrée. Cette notion est cruciale pour l'Europe, vu la tendance à la « sectorisation » au niveau de l'Union européenne. Chaque Direction Générale a sa propre politique. Chaque Direction Générale dispose de fonds propres. Chaque Commissaire développe sa stratégie spécifique. La question qui se pose est : qui va coordonner le tout ? Qui va faire en sorte qu'une politique unique voit le jour ? Qui va veiller à son intégration ?

Laissez-moi vous donner un exemple intéressant. En travaillant à la proposition de Livre vert sur la nouvelle culture de la mobilité urbaine, nous avons réalisé qu'il était extrêmement difficile de trouver un compromis entre les différentes commissions au Parlement européen. La commission des transports examinait la mobilité urbaine en tant que problématique purement liée au transport, tandis que la commission de l'environnement n'y voyait qu'une question environnementale. Mes collègues de l'Intergroupe URBAN.Logement et moi-même étions d'avis qu'il s'agissait plutôt d'une question transversale. L'approche pratique de la mo-

bilité urbaine devrait être intégrée ; elle devrait se concentrer sur les espaces publics, le transport, l'environnement et les services sociaux. Sinon, nous perdrons notre temps à discuter uniquement de voitures et de bus, et non de la mobilité urbaine dans son ensemble. Parallèlement, le Bundesrat en Allemagne a proposé que la mobilité urbaine, n'étant d'aucune sorte une question européenne, mais bien une question purement locale, ne fasse pas l'objet d'une discussion.

Un autre élément digne d'être mentionné aujourd'hui est le nouveau concept figurant dans le Traité de Lisbonne, qui devrait être développé plus longuement en septembre dans le Livre vert, à savoir : la cohésion territoriale. La cohésion territoriale est digne d'intérêt mais c'est un concept totalement flou. Il n'en existe aucune définition connue vu qu'à ce stade, nous ne possédons pas de compréhension commune de cette problématique.

Qu'entend-on par cohésion territoriale ? Après avoir ratifié le Traité, on peut s'attendre à un intérêt croissant pour la réflexion, la réflexion sur le territoire en termes d'espace et de planification, ou de planification à long terme. Il ne s'agira pas de « gribouiller sur le plan » une fois la décision prise et les résultats apparents, mais bien de penser en termes de territoire et d'espace. Commençons par réfléchir et par analyser l'espace ; ce n'est qu'après que l'on pourra s'engager. Agir d'abord et tracer le plan ensuite ne tient pas la route. Il faut pouvoir visualiser ce qui est en devenir. Agir autrement ne rimerait à rien et n'aurait, en tout cas, rien à voir avec l'élaboration de politiques.

Ce dont nous avons besoin, c'est d'un débat sérieux sur le thème de la cohésion territoriale ; un débat qui ne traiterait pas exclusivement du Nord et du Sud. Il nous faut débattre du sort des villes, grandes et petites, de leurs environs, des zones urbaines. Sans oublier de mettre en exergue l'égalité d'accès aux services pour tous les citoyens d'Europe. Ces discussions pourraient être traduites en stratégies tangibles, en actions concrètes et en textes dans le programme. Sinon, nous risquons de nous retrouver avec un magnifique concept dénué de tout contenu. Il nous faut convertir différentes stratégies politiques en termes de territoire et d'espace. Ce faisant, le slogan « qualité d'espace » revêtira un sens nouveau.

Le dernier élément-clé auquel je pense pour notre réunion d'aujourd'hui est l'identité européenne et l'intégration. Comme vous le savez tous, on observe en ce moment une tendance croissante et fort intéressante de recherche d'identités multiples : identité locale, identité régionale, identité nationale qui peuvent s'inscrire non seulement dans une langue, dans des traditions, ... mais aussi dans tout ce qui nous entoure, à savoir, notre espace de vie, notre environnement.

La question qui se pose est, comment utiliser l'architecture pour sauvegarder notre identité ? Non pas dans le but de la métamorphoser, mais bien de lui donner un sens concret, d'utiliser la qualité existante de notre environnement pour mieux dévoiler notre identité européenne, et ne pas se limiter à une identité locale voire régionale. Pour commencer à concrétiser, authentifier, soutenir et renforcer notre identité. Afin de nous aider à réfléchir à l'espace européen, à l'améliorer, à

développer une meilleure qualité de vie et à créer sans cesse un meilleur niveau de vie qui profitera à tous. Il est extrêmement important de garder ceci en mémoire si l'on en vient à se pencher sur la manière dont les Fonds actuels et futurs devraient être utilisés.

Il va sans dire que mes collègues de l'Intergroupe URBAN. Logement et moi-même, nous nous mettons à votre entière disposition, et nous restons à l'écoute en vue de construire un dialogue et d'échanger nos points de vue pour construire ensemble un avenir meilleur pour tous. Pour ce faire, nous avons aussi besoin de votre aide. Et de vos suggestions pour transposer les textes européens en actions concrètes, en propositions et autres directives pouvant être utilisées par les Etats membres, les régions et les villes.

Pour clôturer, j'aimerais revenir brièvement sur le principe de subsidiarité et souligner que tout ce qui porte la griffe « européenne » ne peut en aucun cas être imposé aux autres, mais peut, par contre, être proposé ou offert et est en mesure d'aider les autres à développer et renforcer leur identité.

J'espère sincèrement que nous pourrons travailler ensemble. Je tiens ici à vous souhaiter plein succès pour la conférence. Merci infiniment de m'y avoir invité. D'ores et déjà je me réjouis de coopérer avec vous dans le futur. ■

Comment les architectes et les dirigeants peuvent-ils mieux coopérer?

Participants

Ilda Curti, Maire adjoint pour la Rénovation urbaine et les Politiques d'intégration de la Ville de Turin, Italie

Françoise Favarel, Architecte-urbaniste, France

Mark Kleinman, Directeur de la politique régionale, urbaine et économique, Department of Communities and Local Government (DCLG), Royaume-Uni

Ilda Curti, Maire adjoint pour la Rénovation urbaine et les Politiques d'intégration de la Ville de Turin, en Italie, a expliqué que malgré le fait que le projet de rénovation de Turin avait nécessité un investissement économique gigantesque – le réalignement des infrastructures en matière de transports et la réhabilitation des terrains vagues de la ville – les espaces urbains ont aussi pu être rénovés et ses nouveaux bâtiments sont tous ouverts au public.

Elle estime que la rénovation urbaine de Turin a réussi d'abord parce que les communautés locales ont participé au processus de prise de décision ; ensuite, parce que les nouveaux immeubles commerciaux ont été construits sur des terrains vagues de la ville réhabilités, plutôt qu'à la périphérie ; et, troisièmement, parce que la priorité est allée à la ville en tant que scène de culture, plutôt qu'une usine à faire de l'argent.

Ilda Curti a affirmé que Turin est un exemple typique de beaucoup de villes européennes qui ont connu un déclin industriel dans les années 90. Toutefois, une ville, Bilbao, en Espagne, a plus particulièrement montré la voie à suivre en commanditant le Musée Guggenheim, qui a changé l'identité de la ville du jour au lendemain pour en faire une ville du monde.

D'autres villes souhaitent copier cet « effet Bilbao », et cela montre bien que l'architecture peut symboliser ce qui paraît audacieux tout en étant beau, avec des architectes qui de-

Ilda Curti

“Les architectes peuvent agir comme des magiciens”



viennent des magiciens « tenant la pierre philosophale entre leurs mains ».

Vu le rôle important que l'architecture peut jouer en termes de « valeur ajoutée » dans la rénovation urbaine, les représentants politiques devraient les inviter à contribuer à créer les villes durables du futur, a affirmé Ilda Curti. La rénovation ur-

baine a besoin d'une approche à plusieurs facettes, en réunissant tous les partenaires concernés pour coopérer sur les aspects physique, politique, social et économique.

Françoise Favarel, architecte et urbaniste, de Toulouse (France), acquiesce, en ajoutant que les représentants politiques, les citoyens et les promoteurs privés doivent être inclus dans le processus de prise de décision sur la reconstruction de

leurs villes, cependant que les architectes doivent les aider à interpréter leurs souhaits.

Françoise Favarel estime que la rénovation urbaine peut être stimulée par des projets « phares », comme le Musée Guggenheim à Bilbao, par exemple, ou le travail de Bernard Reichen au sein du projet SCOT à Montpellier, autre exemple, et que la conception d'un éco-quartier peut servir de "laboratoire" pour démontrer ce qui est possible.

Les élus politiques doivent avoir de l'assurance, et s'exprimer clairement en faveur du changement, en travaillant avec des architectes pour montrer ce qui peut être réalisé. Il faudrait une culture urbaine tenant compte des points de vue de tous les différents acteurs – du secteur privé jusqu'au citoyen individuel, et les architectes doivent être prêts à innover et à nouer un dialogue avec tous ceux qui sont responsables de la reconstruction de la ville.

Mark Kleinman, Directeur de l'immigration et chercheur social en chef, Département des Communautés et du Gouvernement local (DCLG), Royaume-Uni, a déclaré que le gouvernement britannique considère les villes comme des moteurs de l'économie, à condition que tous les défis de l'exclusion sociale et de la justice, du changement climatique et de la durabilité puissent être résolus. Chaque ville doit avoir sa propre identité, car ce n'est pas très stimulant de vivre dans une ville qui ressemble à toutes les autres et, donc, la conception urbaine doit tenir compte de la manière dont les habitants voient et ressentent leurs cités et villes.

Les villes font maintenant partie de l'économie mondiale et même si à une époque, on pensait que la mondialisation allait aplanir les différences et produire des quartiers identiques, c'est l'inverse qui se produit et la mondialisation, avec tout l'accent qui est mis sur la mobilité, crée des zones citadines de plus en plus diversifiées. Par conséquent, quand Thomas Friedman avançait qu'avec la mondialisation, le monde allait devenir plat, il pourrait plus justement être décrit comme



Françoise Favarel
*"La rénovation urbaine
 peut être stimulée par
 des projet phares"*



Mark Kleinman
*“Le monde est à la fois
 plat et plein d'épines”*

à la fois « plat et couvert d'épines ».

L'immigration est l'un des principaux moteurs de la croissance et du développement d'une ville, d'après le Professeur Kleinman. Par exemple, le caractère ouvert de Londres alimente sa compétitivité et sa capacité d'attirer les jeunes, alors que dans les villes britanniques de Gateshead et Belfast, c'est l'immigration – et l'architecture – qui déterminent la réhabilitation économique.

Vu les changements démographiques intenses que subissent les villes, ces évolutions ne peuvent être abandonnées au marché, avance le Professeur Kleinman, car le gouvernement doit garantir que ces transitions soient bénéfiques pour tous. La conception urbaine joue un rôle essentiel dans l'intégration des migrants et la promotion d'une ville « inclusive », qui contribue à intégrer les migrants permettrait de contredire tous les malentendus sur les effets néfastes de l'immigration.

Les aspects sociaux d'une ville sont importants dans son aménagement et les villes doivent être “cohésives”. Des enquêtes indiquent que près de 80% des résidents trouvent leurs communautés cohésives, et quand ce n'est pas le cas, les architectes doivent contribuer à utiliser la conception en vue de promouvoir une plus grande cohésion, en encourageant l'émergence d'une identité communautaire locale et en surmontant l'« unanimité terne ».

Le Royaume-Uni soutient l'action au niveau communautaire, comme l'Accord de Bristol sur les Communautés durables (2005) et la Charte de Leipzig sur les Villes européennes durables (2007), et il convient d'en assurer le suivi au niveau national, urbain et communautaire car “la créativité ne vient pas par accident dans la conception d'une ville”. ■

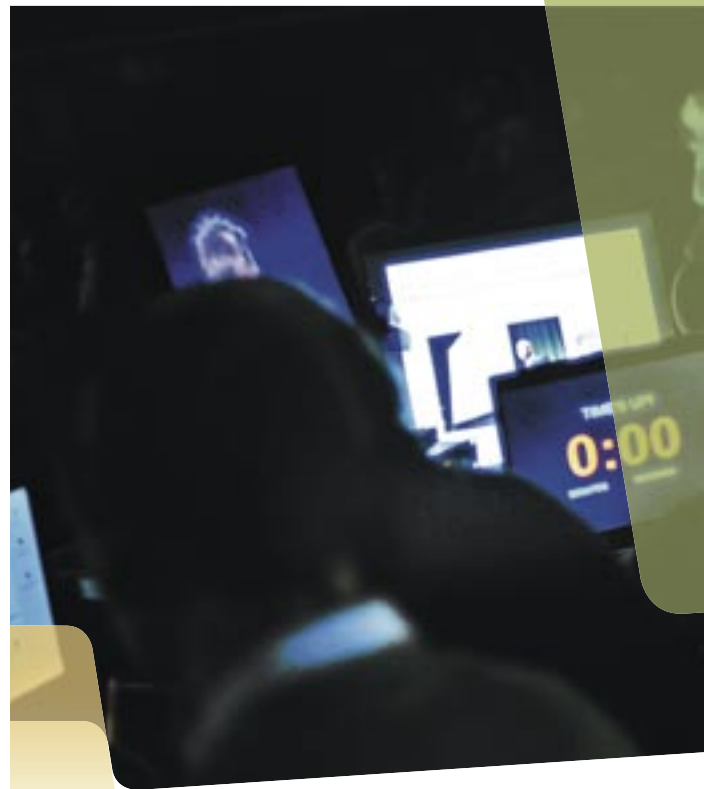
Débat

Ourania Kloutsinioti, architecte-urbaniste d'Athènes, s'est prononcée en faveur d'une approche intégrée de la politique urbaine, en soulignant que la Commission européenne poursuit encore une approche sectorielle, en matière de transports, d'environnement et dans le domaine industriel, malgré des propositions formulées en vue de la création d'une Direction générale « horizontale » sur les politiques urbaines.

A la question de savoir si les villes devraient « copier » leurs initiatives respectives, comme à Bilbao, **Ilda Curti** a répondu que des villes apprennent par l'échange de bonnes pratiques et en les adaptant à leurs réalités locales. Elle a ajouté qu'un problème que rencontrent couramment les villes est que ceux qui les conçoivent et qui les construisent n'y habitent pas.

En commentant les présentations des autres membres du panel, le **Professeur Petrella** a déclaré que la ville devrait devenir un espace où existerait une responsabilité partagée de la connaissance, de l'eau, de l'énergie, de la santé et de l'éducation et il a invité les élus politiques à s'ouvrir à des idées nouvelles.

Françoise Favarel a déclaré partager l'analyse du Professeur Petrella au sujet des dommages provoqués par les PPP et la manière dont on est en train de privatiser les espaces publics dans les villes, empêchant ainsi les citoyens de profiter des parcs publics et des espaces ouverts. ■



Session B Economie Le marché et la qualité de l'environnement bâti

Au cours de la session B, sur l'économie, le marché et la qualité de l'environnement bâti, il a été dit que la conception utilitariste de la ville comme une machine à créer de la pros-

périté l'a enlaidie et l'a rendue dangereuse sur le plan environnemental. La protection de l'environnement vient toujours après l'intérêt économique, sauf si l'on introduit une approche des coûts incluant les effets à long terme. Certains orateurs ont avancé que le financement privé peut représenter une force positive dans la rénovation urbaine, alors que d'autres ont regretté l'absence de prise en compte de l'intérêt public dans le processus politique.

Discours de Richard Parker, Professeur de Politique publique, Université de Harvard, Etats-Unis

Le cadre économique, la crise des externalités, le manque d'imagination et le futur de l'environnement bâti en Europe

Le paradoxe qui est au centre de l'architecture moderne est aussi un paradoxe omniprésent de notre époque. Ce paradoxe est le suivant : notre capacité commune à cultiver une réelle beauté – en termes classiques, non commerciaux – semble entravée, dans les meilleurs des cas, voire parfois profondément incompatible à la fois avec les marchés et la démocratie, les deux institutions qui définissent notre époque. Il est tout aussi troublant qu'alors que ce paradoxe semble généralisé et largement admis, il reste sans solution – malgré le fait qu'il gagne constamment en importance. Voici trente ans, le grand critique en matière architecturale du New York Times, Paul Goldberger, décrivait le problème dans ce que j'appellerais sa forme traditionnelle – ou en tout cas son incarnation américaine :

Personne ou presque ne peut voir ce qui se passe depuis deux décennies en architecture sans éprouver un sentiment d'étonnement. Des bâtiments modernes parfaitement lisses sont érigés, couvrant le paysage de verre et d'aluminium et d'acier et de béton, alors que des bâtiments ornementaux en pierre sont démolis. Même s'il est vrai que certains nouveaux édifices excitent l'imagination du public, en tant que groupe,



Richard Parker
*“La capacité de
 créer de la beauté
 est incompatible
 avec le marché”*

ils sont loin d'être aussi appréciés que les anciens. Cette désaffection du public peut être due à leur grande taille comme à tout autre chose. Mais on continue à en ériger, aux formes de plus en plus étranges.

Pourtant, au cours de ces trente dernières années, ni l'économie de marché américaine, ni ses dirigeants politiques n'ont réussi à susciter la combinaison appropriée d'intérêts de la part des acteurs concernés pour résoudre le problème. L'économie américaine, ma propre profession, a franchement aggravé le problème – sans aider à le résoudre – en s'op-

posant le plus souvent à la régulation publique, en favorisant le capital comme arbitre de la valeur et en traitant les aspects esthétiques en fonction du seul prix.

De ce fait, aux Etats-Unis, des professions comme celles d'architecte et d'urbaniste ont dû affronter des échelles de valeurs publiques et privées conflictuelles, en disposant de stratégies limitées pour les incurver dans le sens d'un bien commun. Les modèles économiques américains ayant été importés par l'Europe, ils ont commencé à éroder ce qui fut à une certaine époque une tradition européenne différente, fière et recueillant un grand succès.

En Grande-Bretagne, cette tradition européenne était incarnée dans les années 80 par le Prince Charles, qui lança – ou

devrais-je dire provoqua – un débat sur l'ensemble du continent à propos de l'esthétique, de l'économique, des réglementations et de la logique culturelle de la conception urbanistique, qui se poursuit à ce jour.

Mais ses critiques – comme celles d'autres – des styles des bâtiments modernes ont été éclipsées par un constat bien plus grave : c'est-à-dire qu'outre le fait que nous créons de la laideur, notre négligence dans la construction d'un monde moderne entraîne des conséquences dangereuses, meurtrières, voire potentiellement génocidaires.

Depuis les années 70, comme vous le savez sans doute, l'environnementalisme est devenu le mouvement mondial le plus puissant de notre époque, transcendant les frontières, races, classes, professions et genres. Des sondages d'opinion récents ont montré que trois hommes et femmes sur quatre considèrent que “la protection de l'environnement” constitue une priorité absolue. On pourrait penser naïvement que dans un monde qui se vante de ses démocraties représentatives et de ses marchés réactifs, un mandat aussi largement soutenu par la population devrait avoir transformé la planète depuis longtemps, mais il n'en est évidemment rien.

Vous pourriez réciter aussi aisément que moi la “litanie des problèmes irrésolus” – du réchauffement climatique, de la disparition des espèces, de la déforestation, des rivières polluées et des océans qui se meurent – on a le choix. En Amérique, le dernier – et pour moi le plus poignant – exemple du fait que nos institutions sont sourdes aux vraies valeurs est survenu à l'automne dernier, avec la constatation que des centai-

nes de milliers d'Afro-Américains qui avaient perdu leur foyer à la suite de l'ouragan Katrina voici trois ans, étaient logés depuis par le gouvernement fédéral dans des remorques et des maisons préfabriquées neuves dont les murs ont suinté – et suintent toujours – de formaldéhyde vaporisé, un carcinogène généralement utilisé pour embaumer les morts.

Pourtant, les “remorques toxiques de Katrina”, comme la presse les a baptisées, ne sont qu'un exemple de ce qui constitue, nous devons bien l'admettre, notre environnement bâti, souvent toxique. Quand notre monde moderne a pris forme, au cours des 19^{ème} et 20^{ème} siècles, certains ont sûrement fort bien saisi les dimensions gigantesques du problème, même si l'on ne pouvait encore appréhender l'ensemble de ses conséquences. Leur conviction intime par contre était celle d'un “progrès” naïf : nous construisions le monde industriel moderne, qui allait porter la civilisation vers de nouveaux sommets, créer une nouvelle affluence sans précédent et ouvrir de larges perspectives en matière de loisirs et de créativité. Certains effets secondaires seraient sans doute néfastes, mais on pouvait également les “résoudre”, dans une large mesure grâce à ces mêmes “forces progressistes” et aux institutions qui les ont créées.

Pourtant, comme nous le comprenons bien aujourd'hui, en nous lançant ainsi dans une urbanisation, une industrialisation et un consumérisme à outrance sans réfléchir, nous avons créé un carnaval des horreurs planétaires qui requiert des processus d'extraction, de production, de transfert, de stockage, de commercialisation et d'élimination, tous processus qui ont déjà profondément transformé l'environnement naturel

avec tous les coûts que cela entraîne. De la pollution agricole de la nappe phréatique ou des rivières aux mutations génétiques de la faune et de la flore et des bio-déchets concentrés aux émissions de gaz à effet de serre des voitures et des usines, jusqu'à la crise qui ne cesse de s'amplifier du transport et de l'évacuation des déchets toxiques, l'être humain a annihilé toutes les capacités de la Terre à supporter notre espèce – toutes les espèces en fait – d'une manière et à un rythme inimaginable voici cinquante ans. En termes économiques, avons fini par nous rendre compte que les “externalités” de la vie moderne vont bien plus loin que ce qu'aucun de nous n'avait imaginé.

Certains de mes collègues continuent à maintenir (un peu sur la défensive) que l'économiste britannique Alfred Marshall, le Moïse de l'économie moderne, avait identifié le problème des externalités dès les années 1890, et que l'oeuvre de son disciple A.C. Pigou, dans les années 1920, constitue encore un pilier central dans le débat entre les économistes modernes sur les externalités. Mais mes collègues économistes se trompent quand ils revendiquent une telle clairvoyance de la part de la profession; ni Marshall, ni Pigou – ni aucun autre économiste jusqu'à très récemment – n'avait appréhendé combien notre système de fixation de prix basé sur l'économie de marché passait à côté du véritable coût du monde que nous étions en train de créer. Et, ces dernières années, en termes simples, la plupart des modèles d'externalités des économistes nous ont trop souvent appris à être attentif à la hausse et à la baisse de vagues métaphoriques, sans voir le tsunami qui se profile à l'horizon. Et alors que certains ont enfin commen-

cé à admettre l'ampleur des externalités précédemment négligées que produisent la douzaine de pays où l'industrialisation et l'urbanisation ont été les plus fortes au cours du 20^{ème} siècle, nous nous dirigeons tout droit vers un 21^{ème} siècle avec un problème encore bien plus impressionnant.

La mondialisation et la hausse du niveau de vie ont commencé à répandre dans le monde entier la "crise des externalités" de l'occident comme une épidémie depuis ces trente dernières années – jusqu'aux glaces polaires pourtant inhabitées, et jusqu'au plus profond des océans et même jusqu'aux confins de notre atmosphère. Loin de confiner et de réduire notre "crise des externalités" ici en Occident, en trois décennies, nous avons réussi à reproduire le problème sur l'ensemble de la planète.

Ajoutez à cette mondialisation, une explosion démographique – au cours des trente prochaines années la population mondiale devrait dépasser huit milliards d'êtres humains – et la consommation de ces huit milliards d'êtres humains va bien sûr aggraver et accélérer encore la crise des externalités. D'après L'institut Brookings estime que globalement plus de la moitié de la population du globe consommera des biens et services à des niveaux de classe moyenne d'ici à 2030.

Avec le pétrole qui est déjà à plus de \$100 le baril, l'or qui approche de \$1,000 l'once et les prix alimentaires à des niveaux records, il ne faut pas être devin pour prédire qu'une économie de marché mondiale débridée – que défendent généralement les économistes anglo-américains et qui fut longtemps présentée par la Banque mondiale et par le FMI comme la pa-

nacée pour le Tiers Monde - va se nourrir de cette croissance folle. Cela explique aussi pourquoi un petit nombre d'économistes de renom et de scientifiques, mais qui augmente, parle de l'avenir proche en des termes apocalyptiques que l'on a davantage coutume d'entendre dans la bouche de fanatiques religieux.

Alors que les débats sur Kyoto, sur les organismes génétiquement modifiés et sur les systèmes d'échange des droits d'émission de CO₂ le montrent à l'évidence – et je le dis avec quelque embarras patriotique – les Européens reconnaissent et soutiennent à présent bien mieux que les Américains le rôle inévitablement croissant que gouvernements, traités transnationaux et organisations multilatérales doivent jouer. Plus de quarante pour cent du PIB de l'Europe étant déjà le fait du secteur public, le besoin d'initiatives publiques de grande ampleur à côté de nouvelles règles pour les initiatives privées, sera immense. Les Européens reconnaissent aussi mieux que les Américains que l'approfondissement de la démocratie, mesuré par la profondeur et la portée de l'engagement du public dans ce nouveau monde, est essentiel.

Au cours de ces trente dernières années, je peux confirmer que, poussés par l'environnementalisme, certains économistes ont – en ordre dispersé – commencé à faire de grandes courbes rentrantes non seulement en revoyant la manière dont ils mesurent la croissance mais en pondérant la valeur de la croissance elle-même pour mieux tenir compte du bonheur humain.

Mon collègue et ami de Harvard, Amartya Sen a, par exemple, effectué un travail de recherche de pionnier dans le do-

maine des “capacités”, afin d’incorporer des valeurs éthiques et immatérielles dans de telles mesures de la croissance. Des économistes tels que Daniel Kahneman, Richard Thaler et Robert Frank ont produit des modèles économiques comportementaux, basés sur l’observation du comportement humain dans le monde réel plutôt que sur des déductions d’axiomes de maximalisation rationnelle néo-classiques vieux d’un siècle. L’économie comportementaliste montre clairement que des niveaux de revenus croissants ne sont que faiblement liés au bonheur personnel; les dernières recherches montrent en fait que le “bonheur” est fonction d’un revenu relatif et non absolu – une découverte révolutionnaire en termes de politiques salariales, fiscales et de biens publics.

Et la comptabilité salariale – au niveau de l’entreprise, d’un secteur ou d’un pays et même de la planète a évolué à des années lumière des notions de PIB des années 30, que même des innovateurs comme Simon Kuznets qualifiaient il y a longtemps déjà de dangereusement limitées et déformantes.

Le modèle du “coût total” moderne par exemple – bien éloigné des modèles “coût-bénéfice” limités tellement populaires quand j’étais jeune – mesure les coûts plutôt que les dépenses, recherche et intègre des externalités “cachées”, et tient compte de l’ensemble du cycle de vie d’un produit, de sa création à son élimination finale, pour son horizon temporel. Je peux confirmer qu’il est utilisé partout aux Etats-Unis aujourd’hui pour évaluer et gérer des projets dans toutes sortes de domaines allant de la gestion des déchets aux coûts des énergies alternatives et jusqu’à la politique en matière de

construction du secteur public et – grâce au travail de l’EPA³ – il semble très prometteur dans le domaine de la construction « verte ».

Comme vous le savez tous, j’en suis sûr, ces éléments constitutifs de la “comptabilité du coût total” ont produit une série impressionnante de modèles métriques qui servent à mesurer l’impact environnemental et la responsabilité sociale des entreprises, d’une manière qui soit directement utile pour votre travail en tant qu’architectes et urbanistes. Je songe en particulier à AccountAbility et à sa norme AA1000, basée sur la triple bottom line (3BL) de John Elkington ; aux directives pour rendre compte de la durabilité de Global Reporting Initiative; aux Directives de Monitoring de Verite ; à la norme SA8000 de Social Accountability International ; à la Norme de Certification de Green Globe ; à la Norme de gestion environnementale ISO 14000 ; et à UN Global Compact, qui veut promouvoir une Communication sur le Progrès (COP) de la part



³ Environmental Protection Agency, Agence fédérale de protection de l’environnement aux USA

de l'entreprise, décrivant la mise en oeuvre par l'entreprise des dix principes universels de performance de Compact.

Les architectes feraient bien de se familiariser avec ces nouveaux modèles économiques et comptables, car ils permettent de répondre de manière spécifique à des problèmes qui sembleraient redoutables : comment calculer le coût de la construction « verte », comment mesurer les compensations possibles entre rénovation et nouvelle construction, comment différencier le coût sur la durée de vie réelle d'une structure dans différentes hypothèses. La plupart de ces modèles économiques sont, vous le savez, déjà largement répandus et utilisés : aux Etats-Unis, le Centre d'expertise pour le développement durable du Département de l'Energie, a listé des dizaines de groupements et organisations actives dans le monde. Ici en Europe, le nombre de tentatives similaires du monde académique, politique ou professionnel, tous disponibles sur l'Internet, trahit le fait que ces modèles sont très vite devenus mondiaux. La bonne nouvelle est que le manque de connaissance des alternatives aux méthodes de mesure traditionnelles – qu'il s'agisse de la croissance économique nationale ou de la construction durable – n'est plus un problème. Mais il y a aussi une mauvaise nouvelle.

La mauvaise nouvelle est que l'on n'applique pas sérieusement ces connaissances. La Chine par exemple, annonce fièrement qu'elle va adopter un nouveau modèle de "PIB vert" en 2003 et l'abandonne deux ans plus tard quand il devient évident qu'un véritable modèle de croissance « vert » amputerait le taux de croissance estimé de la Chine de plus de

80%. (Certains pensent que le nouveau modèle révélait une croissance négative de la Chine, indiquant que les coûts de la croissance excédaient les gains). Aux Etats-Unis, les normes en matière de réglementations environnementales imposées par Washington ont en général été réduites, et non relevées, sous l'administration Bush. Les normes en matière de construction « verte » par exemple, en restent presque toujours au stade de recommandations aujourd'hui, sauf dans une poignée d'Etats, comme la Californie, qui ont fixé leurs propres normes. (Pire encore : pour le réchauffement climatique, l'efficacité en termes de consommation des voitures américaines est en fait pire que celle d'une Ford modèle T d'il y a un siècle – tout cela grâce aux normes publiques de moins en moins sévères!)

Bref, le problème aujourd'hui réside dans un *manque de volonté publique et politique, pas dans un manque de connaissances techniques*. Pourtant, l'Europe, comme les Etats-Unis, souffre aujourd'hui de ce que l'on ne peut décrire que comme un "déficit démocratique" – c'est-à-dire un manque d'intérêt ou de volonté du public de faire pression sur les élus politiques et les organisations professionnelles pour qu'ils s'attellent aux vrais problèmes que les experts considèrent comme les plus menaçants. Les raisons en sont différentes sur les deux continents. En Amérique, cette résistance est enracinée dans sa tradition d'individualisme liée à l'idée de la frontière – qu'un lobbying corporatiste malicieux exploite comme une idée romantique. En Europe, le déficit démocratique est davantage lié d'abord au déclin des partis politiques basés sur l'idée de classes et ensuite à l'émergence d'une bureaucratisation pa-

neuropéenne, que qualifie parfaitement en abrégé le terme “Bruxelles”, universellement connu.

C’est ce “déficit démocratique” – bien plus qu’un déficit en théories économiques abstraites ou un manque d’outils de mesures en économie appliquée qu’utilisent les architectes et les urbanistes – qui limite aujourd’hui notre capacité à relever pleinement les défis auxquels nous sommes confrontés. Aucun promoteur ne souhaite appliquer la comptabilité du coût total si son concurrent peut y échapper et ainsi construire à moindre coût. Aucune autorité locale ne bâtira des parcs ou des écoles qui soient beaux et en même temps fonctionnels si aucun mandat ne lui impose d’inclure la qualité esthétique – publiquement entérinée – dans le processus de conception et de construction. Aucune nation ne peut fixer les normes élevées dont nous avons tellement besoin si elle agit seule.

Il y a cinquante ans, dans son ouvrage légendaire « *L’ère de l’opulence* », l’économiste américain John Kenneth Galbraith résumait le problème comme une course entre “l’opulence privée et le manque de moyens publics,” et attaquait violemment la pensée conventionnelle de l’époque, en ce compris la “sagesse” des principes économiques conventionnels, parce qu’ils n’aidaient pas le public à percevoir la différence cruciale en valeur entre les biens publics et privés. Il poursuivait toutefois en soulignant que la solution ne résidait pas dans une expertise plus importante mais dans une volonté politique plus grande, ce qui est toujours le cas aujourd’hui.

L’Europe est actuellement très en avance sur l’Amérique dans la promulgation de décisions, codes, conventions et autres –

de l’Agenda de Lisbonne à la Déclaration d’Istanbul en passant par la Charte de Leipzig – mais ils restent trop souvent volontaires et non contraignants, ce qui permet à la triple entropie du pouvoir, des intérêts et de la tradition de continuer à remettre à plus tard la transition tellement urgente vers un monde dans lequel les termes économiques intègrent précisément les coûts, plutôt que de les répercuter sur le public ou sur l’avenir, et dans lequel les valeurs de la beauté et de la grâce ne seront plus traitées comme optionnelles.

De ce fait, en tant qu’économiste qui s’adresse à vous en tant qu’architectes, urbanistes, promoteurs et régulateurs, ma situation est un peu délicate – délicate parce que je ne veux pas vous dire en tant que professionnels que nous sommes à même de résoudre les problèmes qui nous attendent. Les instruments que nous connaissons bien – la technologie, les modèles, les figures – existent ou sont relativement faciles à créer. Mais ce qui n’existe pas encore, c’est le consensus politique en vue de voter les lois et réglementations qui introduiraient comme norme la nouvelle structure de coûts d’un monde meilleur.

On n’a en fait que très peu d’alternatives par rapport à la voie à suivre en Europe – et, en Europe, faire progresser cette voie sur toute la planète. Dans un monde globalisé de libre-échange, la tentation de « prendre chez le voisin » est très grande et mener une stratégie « verte » en Europe seulement serait de la folie pour la prospérité économique du continent et représenterait un danger permanent pour sa structure salariale et son bien-être élevés à cause de la concurrence de la

part de sociétés à bas salaires non réglementées qui se contentent du développement économique moderne le plus basique.

Permettez-moi donc de conclure par une question, en évoquant une analogie. Au cours de la première décennie qui a suivi la première guerre mondiale, des hommes et des femmes de bonne volonté ont essayé en Europe de concevoir, de consigner et d'établir par la raison et la persuasion polie les conditions légales et diplomatiques qui feraient vraiment du désastre de 1914-1918 "la guerre qui mettra fin à toutes les guerres". Ils étaient rationnels mais n'avaient pas tenu compte de la dynamique désordonnée et des exigences perpétuellement conflictuelles de la politique.

Quatre-vingt ans après le massacre de la première guerre mondiale – et les massacres encore plus importants qui ont suivi – nous ne pouvons ignorer les leçons de cet idéalisme partant d'une bonne intention mais manquant de volonté. Si nous voulons obtenir les instruments professionnels nécessaires en vue de refaire fondamentalement le monde dans lequel nous vivons, nous devons sortir de la routine et de notre rôle et, au contraire, faire ce que Max Weber qualifiait voici un siècle du véritable devoir d'un professionnel – c'est-à-dire vivre sa vocation en exprimant des devoirs et des valeurs qui transcendent les exigences de l'immédiat ou du matériel. ■

Table
ronde

Garantir un équilibre entre la compétitivité et le développement durable

Participants :

- Olgierd Dziekonski**, Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère des infrastructures de Pologne, Membre du Bureau exécutif du CAE (2006-2009)
- Jaroslaw Szanajca**, Président de l'Union européenne des Promoteurs-Constructeurs
- Mateu Turró Calvet**, Directeur associé, Direction des Projets de la Banque Européenne d'Investissement

Olgierd Dziekonski, Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère des infrastructures de Pologne, estime que l'équilibre entre la compétitivité et le développement durable dépend de ceux qui assument la responsabilité de la construction des villes – gouvernement national ou autorités locales, promoteurs, ou les citoyens eux-mêmes. Dans la plupart des cas, il estime que ce sont en fait les citoyens qui en sont responsables, car – indirectement – ils apportent les moyens financiers, que ce soit en tant qu'investisseur, en participant financièrement à des entreprises plus importantes, ou par le truchement de leurs impôts, qui servent à financer des grands projets publics.

Alors que les villes évoluent sans cesse, les édifices anciens étant remplacés par de nouveaux, l'esprit de la ville subsiste, et continue à se ressentir dans les espaces publics et le domaine public. C'est ce qui donne la qualité à long ter-



Olgierd Dziekonski
*“Les architectes
 doivent discerner ce
 qui servira au mieux
 l'intérêt commun”*

me de la ville et cela devrait être inclus dans tout système de « coût total » en vue d'évaluer les villes.

Olgierd Dziekonski estime encore que le rôle des pouvoirs publics dans la rénovation ou le développement urbain devrait se concentrer sur la mise en œuvre des réglementations, en garantissant que le public soit informé des évolutions et des activités de coordination afin de mieux faire passer les changements.

Il a souligné par ailleurs que les intérêts public et individuel doivent interagir, et les architectes doivent discerner ce qui

convient le mieux à l'intérêt public pour pouvoir produire des créations urbaines qui sont à la fois de la meilleure qualité tout en étant durables.

Jaroslaw Szanajca, Président de l'Union européenne des Promoteurs-Constructeurs, a présenté le point de vue des « personnes qui exécutent les aspects financiers du développement durable » - le secteur privé et les promoteurs. « Le problème fondamental est le coût », a-t-il déclaré, car, malgré des approches différentes du développement durable, le secteur privé doit toujours appliquer les modèles financiers traditionnels pour trouver des investisseurs.

La collaboration entre l'architecte et le promoteur est importante à tous les stades du projet, a-t-il encore affirmé, car ils doivent tous deux satisfaire le client afin de s'assurer que celui-ci achète l'immeuble une fois achevé. Les promoteurs et les architectes ne doivent pas éviter de parler des coûts, même si la question peut créer des tensions, car maintenir les coûts à un niveau bas permet de gagner des emplois.

Les dispositions légales et la manière dont elles sont mises



Jaroslaw Szanajca
*“Le problème
 fondamental
 est le coût”*

en œuvre sont importantes, d'après Jaroslaw Szanajca, et, alors que les réglementations futures s'avéreront essentielles en vue de fixer les normes du développement durable, les dispositions en matière de protection de l'environnement pour les logements sont susceptibles d'entraver la construction. Au Royaume-Uni par exemple, les promoteurs trouvent les dispositions légales en matière de construction à « zéro émissions » de gaz carbonique tellement sévères qu'il est difficile de s'y conformer.



Mateu Turró Calvet
“Les PPP sont la manière dont opère le monde réel”

On ne peut pas non plus perdre de vue le rôle important que jouent les clients dans l'environnement bâti, car toute nouvelle norme de qualité et de développement durable augmentera les coûts. En Europe, 100 millions de personnes attendent un logement et si les réglementations empêchent les grands programmes de construction de logements d'avancer, cela les privera du droit de posséder leur propre logement.

Mateu Turró Calvet, Directeur associé, Direction des Projets de la Banque Européenne d'Investissement, a déclaré que le mandat de la BEI était déterminé par les politiques de l'Union européenne, mais qu'elle développait de nouveaux concepts, comme la cohésion sociale, en vue de soutenir la rénovation urbaine.

Il a expliqué qu'un projet était éligible en vue d'un financement s'il adoptait une approche intégrée des aspects tels que l'eau, les transports, l'environnement et les aspects sociaux. D'autres critères incluent la durabilité économique et financière, la gouvernance socialement responsable et l'impact sur l'environnement.

Mateu Turró n'est pas d'accord avec les critiques à l'encontre des partenariats public-privé (PPP), dont il trouve qu'elles témoignent d'un manque de compréhension de la manière dont « le monde réel opère ». Il faut accepter que certaines personnes prendront toujours des décisions pour d'autres et donc les PPP constituent un mécanisme qui construit le bien public dans le cadre d'un partenariat public-privé.

L'un des nouveaux éléments qui déterminent la distribution des Fonds structurels sera le soutien des Fonds de développement urbain qui travailleront à la fois avec les promoteurs privés et contribueront à les contrôler, en trouvant ainsi une méthode qui obtient le meilleur des deux mondes considérés et qui a bien réussi au Royaume-Uni et aux Pays-Bas.

Mateu Turró a décrit le projet JESSICA (Joint European Support for Sustainable Investment in City Areas), qui crée des fonds de développement urbain en mobilisant des fonds privés pour les PPP. ■

Débat

En réponse à une question sur la prise en compte du coût total, **Richard Parker** a déclaré que le calcul normal du coût n'anticipe souvent pas le coût futur des bâtiments. Il faut aussi garantir que le public ne supporte pas seul le poids d'un nouvel environnement bâti en étant contraint d'habiter dans des immeubles peu attrayants et de faible qualité.

L'Europe possède les outils nécessaires en vue de combiner la réglementation et l'innovation, mais doit surmonter la crise des « suiveurs » - en fait, le public ne s'intéresse plus à la manière dont il est gouverné.

Olgierd Dziekonski estime que nous manquons de vision pour savoir si les biens produits aujourd'hui seront économiquement durables dans trente ans.

En réponse à une remarque sur la nécessité de considérer la valeur, autant que le coût d'un bâtiment, **Jaroslav Szanajca** a répondu qu'il faut être réaliste par rapport à ce que les gens vont accepter de payer.

Mateu Turró fait remarquer que les architectes se considèrent souvent comme des artistes, en oubliant les coûts, ce qui conduit souvent à des dépassements de budget importants. Comme beaucoup de projets commencent par une prise de décision démocratique, les coûts présentés au public sont souvent trop bas et donc les projets sont approuvés et puis les coûts augmentent. La BEI essaie d'éviter cette dérive en



examinant attentivement tous les projets.

En tant qu'institution qui prête sur 20 à 35 ans, elle recherche des manières innovantes de prendre des risques, en utilisant par exemple des plans de remboursement « pay-back » (retour sur investissement) en vue d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics.

John Wright, Membre du Bureau exécutif du Conseil des Architectes d'Europe, estime que le nouvel accent économique libéral de l'Union européenne sur l'amélioration des marchés s'est avéré désastreux, car les initiatives en matière de marchés publics visent à réaliser des économies et non à améliorer la qualité. Il lance un appel en faveur d'une approche économique équilibrée plus cohésive et capable d'aborder les véritables problèmes.



Olgierd Dziekonski pense que l'une des raisons pour laquelle le coût est le principal étalon de mesure de nouvelles constructions est que le public n'a pas été formé à comprendre l'importance de la qualité. **Mateu Tur-ró Calvet** ajoute que les marchés publics ne portent pas seulement sur les coûts et peuvent être adaptés, mais la BEI doit toujours se conformer aux réglementations communautaires.

Luciano Lazzari, Membre du Comité d'organisation de la Conférence, espère que l'accent de l'Union européenne va changer. Alors que l'on demande aux architectes de « partir en mission », la vérité est que l'on ne peut concevoir une bonne architecture que si le client est prêt à en payer le prix – on pourrait décrire les architectes comme des prostituées et les promoteurs comme leurs souteneurs!

Richard Parker affirme que le marché joue un rôle fondamental dans l'attribution des biens et services, mais qu'il faut un rééquilibrage entre les secteurs public et privé pour fixer les normes entre les nations et les secteurs industriels.

Sunand Prasad, Président du Royal Institute of British Architects fait remarquer que le Rapport 'Stern Review' au Royaume-Uni, a décrit le changement climatique comme le plus grand échec du marché de l'histoire, entraînant des conséquences financières dramatiques. Il a regretté que le public n'exprime pas plus d'intérêt dans la démocratie actuelle, alors que la société dispose à présent de la technologie et de l'imagination, la volonté politique pour fixer de nouvelles normes fait défaut.

Richard Parker a réagi en déclarant que le public a toujours favorablement accueilli et suivi les nouvelles normes, même s'il s'est parfois plaint au départ. Il estime que la pénurie n'est pas un réel problème en Occident, mais les gens et les organismes professionnels doivent apporter leur assistance en décidant de la manière de distribuer les ressources.

D'après **Jan Maarten de Vet**, Ecotec, **modérateur de la Conférence**, la nouvelle "vérité qui dérange" est que les gouvernements et les représentants politiques ne peuvent agir que si les citoyens les soutiennent, mais l'intérêt du public pour la démocratie est en déclin. ■



Session spéciale
L'Agenda politique européen – La Charte de Leipzig et la qualité de l'environnement bâti

Lors d'une session spéciale consacrée à la Charte de Leipzig sur les villes européennes durables, le public a pu apprécier qu'il s'agissait d'un outil en vue d'intégrer le développement urbain, de contribuer à des

villes durables et de redonner vie aux centres-villes. Les orateurs ont défendu une approche intégrée et "holistique" des politiques d'aménagement spatial et urbain et, en tant que profession "holistique", les architectes ont été invités à y participer. Le gouvernement slovène a fait part de façon concise mesures qu'il prenait en vue de mettre en œuvre la Charte.

Ulrich Kasparick, Membre du Bundestag – Secrétaire d'Etat au Ministère fédéral des transports, de la construction et des questions urbaines, République fédérale d'Allemagne, a expliqué que la Charte de Leipzig avait été préparée pendant la Présidence allemande de l'Union européenne en forme de contribution de l'Allemagne à la politique urbaine. La Charte constitue un outil en vue d'intégrer le développement urbain, et elle souligne ce que peut être la contribution des villes et régions à la croissance durable en Europe.

Ulrich Kasparick
"L'une des grandes forces de l'Europe, c'est sa diversité"

La diversité est l'une des plus grandes forces de l'Europe et les Ministres se sont engagés à exploiter la diversité territoriale et culturelle pour en faire un moteur du développement européen.



Les villes ne doivent pas seulement être responsables au plan environnemental, mais aussi au plan social et économique, a déclaré Ulrich Kasparick. La Charte de Leipzig propose que l'on réalise cet aspect en luttant contre l'étalement urbain, et en redonnant vie aux centres-villes. Grâce à une aide de l'Etat à la rénovation urbaine, les villes peuvent devenir des moteurs de croissance *de l'intérieur*.

Comme les villes consomment beaucoup d'énergie, la réduction de la consommation énergétique urbaine et des émissions de CO₂ pourrait réduire le changement climatique de manière significative, et ceci pourrait être réalisé en adaptant les immeubles existants à travers des mesures d'économies d'énergie. Les gouvernements nationaux pourraient prendre à cet égard la direction des opérations en améliorant leurs propres bâtiments et en échangeant sur les meilleures pratiques avec les autres pays et régions.

Il est important de développer un « culture de la construction », ou *Baukultur*, qui englobe tous les aspects de l'environnement bâti, selon Ulrich Kasparick. Cette « culture de la construction » peut naître de l'adoption de lois et d'une bonne planification politique, allant de pair avec un débat informé. L'Allemagne a pris la tête en créant une Fondation pour la Culture de la Construction. D'autres Etats membres de l'Union européenne sont en train de développer des politiques nationales sur les villes durables, dans l'esprit de la Charte de Leipzig. ■

Discours de Janez Podobnik, Ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire de Slovénie, Président en exercice du Conseil des Ministres européens chargés de l'environnement, du développement urbain et de la cohésion territoriale

La Charte de Leipzig et l'Agenda de la qualité – un an après

Les documents que les ministres ont adopté à Leipzig et aux Açores, à savoir l'Agenda territorial de l'Union européenne, le Programme d'Action, et la Charte de Leipzig pour des Villes européennes durables, constituent autant de documents importants qui renforcent la dimension spatiale et urbaine dans la politique européenne.

En outre, ces documents constituent, pour les Etats membres également, la base des futurs plans de développement spatial et urbain à préparer en meilleure collaboration entre les niveaux national et régional et les villes. Nous souhaitons faire bon usage de ce que ces documents recommandent: baser la compétitivité spatiale et le développement sur les divers potentiels de développement spatial qu'offrent nos régions et nos villes et, ainsi, stimuler une politique de développement spatial et urbain intégrée en vue de réaliser une ville durable, telle que la met en exergue la Charte de Leipzig.

Dans ce cadre, nous ne devrions pas être limités par les compétences des différents niveaux administratifs ou les contradictions entre professions ou politiques. Ces situations se pré-

sentent beaucoup trop soulever la pratique aujourd'hui. Il nous faut un modèle plus souple de gouvernance territoriale, qui permettra des connexions plus créatives entre les différentes politiques, les experts et les niveaux de gouvernance en répondant aux défis contemporains en matière de développement.

Je crois que face aux défis du développement auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, comme la mondialisation, le climat et les changements démographiques, l'augmentation des prix de l'énergie et des produits alimentaires et l'utilisation sans cesse croissante des ressources naturelles et culturelles, les politiques de développement spatial et urbain intégrées pourraient offrir de meilleures solutions et contribuer également à de meilleures synergies en matière de développement. L'approche intégrée et holistique des politiques de conception englobe une coordination verticale et horizontale et implique par conséquent tous les secteurs ainsi que tous les niveaux d'expertise qui ont un impact sur le développement spatial.

L'architecture, la conception urbaine et l'urbanisme sont cruciaux pour concevoir la forme, la fonction et donner leur caractère à nos villes et à nos espaces urbains. J'entends par là que l'architecture, par son approche holistique, joue un rôle crucial dans la création d'un environnement de vie de qualité.



Janez Podobnik
"Les villes les plus durables sont aussi les plus compétitives"

La qualité de l'environnement de vie est essentielle pour un mode de vie sain sur le plan environnemental, social et culturel, ainsi que pour le succès des villes en tant que lieux d'affaires, d'innovation et comme centres culturels, ce qui n'est pas le moindre aspect. La qualité de la construction et la localisation des activités sont aussi essentielles en vue de réaliser la ville durable, qui, j'aime à le dire, constitue l'un des principaux messages de la Charte de Leipzig. Je voudrais souligner qu'à l'avenir, seules les villes durables pourront également être des villes compétitives. (A cet égard, je voudrais me référer à l'agenda de qualité, mentionné par M. Kasparick et à la notion de "Baukultur", promu par la Charte de Leipzig). En outre – l'architecture, la conception urbaine et l'urbanisme jouent aussi un rôle important dans la réponse aux défis en matière de développement et devraient ainsi être considérées comme des éléments actifs de politiques de développement urbain intégrées.

A mon avis, la Charte de Leipzig peut jouer un rôle très important pour faire avancer le thème de l'approche intégrée, qui est une condition préalable absolument essentielle en vue d'aborder tous les aspects du développement spatial et de réaliser un bon équilibre entre le développement et les questions environnementales afin de créer des villes durables.

Permettez-moi de partager avec vous l'expérience de la Slovaquie à cet égard. Je voudrais souligner que la Slovaquie a une très longue tradition de développement durable, étant donné qu'elle a été l'un des premiers pays à utiliser l'évaluation de l'impact environnemental dès les années 70. (...pour de

grands projets, cofinancés par la banque – pour lesquels la banque demande des preuves que les projets sont sains du point de vue de l'environnement – on a créé le Groupe spécial d'Evaluation des Interventions dans l'Environnement). L'héritage de l'ancien système de planification, basé sur l'approche intégrée, la participation publique et l'inclusion du système de coordination entre les politiques sectorielles, a laissé de nombreux effets positifs, notamment dans le processus d'ajustement à l'économie de marché et au nouveau système gouvernemental. Aujourd'hui, avec la nouvelle législation, nous nous concentrons sur le développement et la croissance internes, en mettant l'accent sur la prévention de l'extension urbaine et l'amélioration de la qualité de la construction. Le nouveau système de l'aménagement du territoire en Slovaquie qui fait actuellement l'objet d'une actualisation se concentre donc sur le développement urbain durable. L'aménagement du territoire est considéré comme l'intégrateur des aspects sociaux, culturels, économiques et, ce ne sont pas les moindres, écologiques du développement.

Permettez-moi également de souligner quelques-uns des thèmes que la Slovaquie compte faire progresser en matière de politique urbaine et dans la mise en œuvre de la Charte de Leipzig lors de sa présidence:

Nous mettrons principalement l'accent sur l'agenda de qualité, en poursuivant le travail commencé à Leipzig. Cela a également stimulé l'initiative lancée par notre Chambre des Architectes voici trois ans, en vue de préparer et d'adopter la politique architecturale de la République de Slovaquie. Nous souhaitons que la politique procure les encouragements néces-

saires à tous ceux qui sont engagés dans la planification, la conception et la construction de notre environnement bâti et les guide. Nous nous adressons aux architectes, architectes paysagistes tout autant qu'aux ingénieurs, aux jeunes, aux ONG, à l'industrie, aux chercheurs et enseignants, mais aussi à la société civile et aux citoyens. Le principal objectif de la politique consistera à fournir des lignes directrices claires sur la manière de réaliser un environnement bâti de qualité en minimisant l'impact négatif sur l'environnement, en rénovant les quartiers des villes ou les bâtiments existants ou dégradés, en tenant compte de la structure sociale fragile, en intégrant les conséquences du changement climatique et beaucoup d'autres choses. Il a été proposé que la politique soit adoptée par le Parlement.

Dans le cadre de ces activités, nous organisons la Conférence du **Forum européen des politiques architecturales** (15-17 juin 2008 à Ljubljana), qui examinera la réponse de l'architecture aux changements climatiques, à la rénovation urbaine et au rôle de l'environnement bâti en tant que source d'identité et de valeur culturelle pour ses utilisateurs.

Par rapport à la mise en œuvre de la Charte de Leipzig, tout en mettant l'accent sur « l'agenda de qualité », nous voulons aussi:

- Poursuivre le dialogue entre les Etats membres, les institutions communautaires et d'autres acteurs concernés en vue d'apprendre les uns des autres en échangeant les expériences et les exemples de bonnes pratiques dans le cadre de la mise en œuvre des principes avancés dans la Charte de Leipzig.

- Nous avons également initié un dialogue sur l'importance du développement urbain et de l'urbanisme pour répondre au changement climatique par des politiques dans lesquelles l'architecture, la conception urbaine et l'urbanisme jouent un rôle prépondérant.
- Je voudrais également mentionner une autre activité que la Slovénie a fait progresser : il s'agit des actions en faveur de la coordination du développement territorial et urbain : ces actions résultent de la mise en œuvre du premier Programme d'Action pour la mise en œuvre de l'Agenda territorial, mais elles concernent également la mise en œuvre de la Charte de Leipzig, plus précisément du point de vue de la coordination verticale.

Dans le cadre du programme de la Présidence slovène de l'Union européenne (UE), les activités concernant la mise en œuvre de la Charte de Leipzig ont été discutées lors de réunions de travail de l'UE sur le développement urbain et les résultats de ces réunions seront présentés aux Directeurs généraux de l'UE, responsables du développement urbain, lors de leur réunion en mai qui se tiendra sous l'égide de la présidence slovène. ■



Ulrich Kasparick a déclaré qu'une approche du développement intégrée ne pourra fonctionner que si elle va « de bas en haut » et qu'elle inclut la société civile et, alors que la Fondation de la culture de la construction tente d'appliquer une approche interdisciplinaire intégrée en

Allemagne, la culture en place de responsabilités morcelées est encore très forte.

S'agissant des barrières à une approche intégrée, **Janez Podobnik** a déclaré que la cohérence et une gouvernance à plusieurs niveaux étaient importantes,

avec des liaisons entre les secteurs horizontaux et verticaux. Il faudrait par exemple une meilleure coordination entre les architectes, les ingénieurs et les travailleurs sur les projets de construction conduits par les autorités locales.

En réponse à une question de **Jan Maarten de Vet** quant à savoir si des chartes volontaires avaient un effet

sur le long terme, **Ulrich Kasparick** a déclaré qu'il fallait une combinaison d'instruments volontaires et juridiquement contraignants, soutenus par des mesures locales. A quoi **Janez Podobnik** a ajouté que les architectes devraient faire davantage que promouvoir des bâtiments énergétiquement efficaces et garantir que leurs conceptions minimisent l'empreinte écologique de l'Europe. ■



Session C Environnement

Au cours de la session C, sur l'environnement, il a été souligné que la situation de l'environnement était si grave, qu'il convenait d'utiliser tous les outils imaginables pour changer les attitudes. Les orateurs ont décrit le défi que représente l'abandon de la réflexion traditionnelle pour adopter une approche plus intégrée de l'environnement bâti, à la fois au niveau national et au niveau communautaire. Le public a entendu des communications sur les mesures prises à Budapest et Göteborg pour régénérer les villes, en se basant sur les

partenariats publics privés ou décidées par les autorités locales.

Discours de Gary Lawrence, Directeur, Global Leader for Sustainable Urban Development, Arup, USA

Environnement et Espace : Menons-nous vraiment une politique de développement urbain durable ?

"C'est folie que de reproduire constamment les mêmes schémas en espérant des résultats différents."

Albert Einstein (attribué)

Gary Lawrence
"Nos villes sont victimes d'une urbanisation chaotique"

Introduction

En tant que concepteurs, nous créons trop souvent la scène sur laquelle le drame de la vie se joue sans vraiment comprendre le sens de la pièce. En tant que société et en tant que praticiens, nous n'avons aucune prédisposition à explorer une question dans sa dimension, à réfléchir à la manière dont la question que nous examinons pourrait être liée à une autre, qui n'est pas sur la table, mais qui pourrait peut-être même en être la cause.



Les complications du monde, complications que nous avons par ailleurs nous-mêmes créées, deviennent aujourd'hui évidentes. Des décideurs politiques bien intentionnés, mais faisant cavalier seul, ont orchestré un déclin vers une urbanisation chaotique. Des modes de pensée de plus en plus cloisonnés ont abouti à mettre en place des systèmes de transport sans aucun égard pour l'utilisation du sol, des réglementations en matière d'affectation du sol qui ne tiennent aucunement compte des besoins énergétiques, des systèmes d'évacuation des déchets qui ne réintègrent pas les ressources naturelles usées par une utilisation positive. Nous devons embrasser un nouveau paradigme dans notre façon de concevoir, et cela de manière enthousiaste, efficace et rapide, avant de gaspiller ce qui reste de notre capital de ressources naturelles.

Les grandes civilisations du passé nous ont légué des structures emblématiques conçues par l'être humain, pour l'être humain. Elles étaient souvent inspirées par la technologie et la beauté était considérée du point de vue de l'ingénieur. Au cours de ces dernières décennies par contre, la recherche de l'esthétique a trop souvent rejeté à l'arrière-plan le besoin d'utilité.

D'autre part les problèmes auxquels notre société est confrontée aujourd'hui sont, dans une large mesure, techniques. Le changement climatique est une réalité aujourd'hui admise, même si ses conséquences spécifiques sont encore inconnues. Nous nous efforçons de gérer un approvisionnement en eau qui devient de plus en plus difficile, des systè-

mes de génération d'énergie utilisés à la limite de leurs capacités, une urbanisation et une ré-urbanisation rapides, ainsi que divers flux démographiques. Notre expertise en ingénierie nous amènerait sans peine à croire que les solutions résident exclusivement dans les aspects scientifiques des projets. Rien ne serait plus dangereux. La planète ne peut se permettre un nouveau revirement impliquant un recours à la seule technologie.

Les besoins des gens, aujourd'hui et dans le futur, exigent que nous intégrions totalement, non seulement des facteurs esthétiques et scientifiques, mais les besoins et souhaits réels des gens: leurs sens, leurs émotions, leurs identités diverses également.

On m'a demandé d'aborder plusieurs questions, que l'on pourrait *grosso modo* classer en deux grands thèmes:

A quelle échelle la durabilité doit-elle être recherchée?

Quel est le rôle des architectes et concepteurs dans les politiques de changement?

En outre, je vous demande de réfléchir à ceci:

Quel est le rôle de la conception dans la réalisation d'une meilleure équité et justice dans la société?

Dans une tentative de répondre à ces questions, je propose un processus en quatre étapes dont l'expérience m'a appris qu'il était fiable.

I Comprendre le problème/l'opportunité

Avant toute chose, pourquoi les villes existent-elles?

Elles sont apparues comme instruments de commerce, de pouvoir religieux ou militaire et pour assurer la sécurité. Elles

se sont formées à des endroits stratégiques et souvent près d'un cours d'eau pour faciliter le transport de matériaux lourds et de marchandises.

Nombre de villes continuent à exister pour les mêmes raisons. Les villes nouvelles apparaissent aujourd'hui pour desservir des centres urbains existants à mesure que les infrastructures réduisent l'obstacle que constituait la distance.

Et certaines perdurent par habitude, alors que leur raison d'être, à l'origine ou plus tard, a perdu de son importance avec le temps ou à la suite des changements sociétaux.

En théorie, les conurbations existent pour favoriser des interactions complexes entre des gens, des idées, des biens et services différents en vue d'optimiser les conditions du développement humain dans le temps. En pratique, la plupart des centres urbains n'arrivent pas à réaliser cette ambition. Dans les pires des cas, on a plutôt obtenu des environnements humains et naturels entraînant davantage de misère que de développement humain et d'amélioration des conditions de vie.

II S'accorder sur le fait que le problème/l'opportunité mérite que l'on s'y attelle et cela de manière prioritaire

De ce point de vue, la durabilité constitue un cadre analytique – un outil de prise de décision – qui permet de réfléchir aux perspectives présentes et futures de la ville en ce qui concerne la profondeur, la largeur et les intersections des systèmes et cela dans une perspective temporelle.

On peut voir l'espace physique des villes – bâtiments, infrastructures, espaces ouverts, etc. – comme une scène.

Si l'on ne sait pas quelle pièce sera jouée, la scène risque d'être inopérante, voire carrément dérangeante.

Seattle –

L'exemple de Seattle a démarré voici un peu plus de dix ans. A l'époque où j'étais Directeur de la planification là-bas, nous avons réalisé le premier plan municipal global consacré à la durabilité, un terme que l'on n'utilisait pas avant le Sommet de la Terre de 1992 mais qui a été intégré après celui-ci.

Ce plan était conçu en vue de satisfaire aux exigences légales du Growth Management Act (Loi sur la gestion de la croissance) de l'Etat de Washington, mais il allait beaucoup plus loin.

Il y a beaucoup à en dire, mais je voudrais mettre en exergue quelques points :

Tout d'abord, le plan n'aurait pas été possible sans leadership politique.

Le maire Rice m'a engagé en tant que directeur de la planification en me confiant deux missions claires :

- Si je n'arrivais pas à traduire une bonne planification en bonne politique, nous perdions tous les deux notre emploi.
- Si je n'arrivais pas à lui expliquer qui verrait sa vie s'améliorer et qui verrait sa vie souffrir à la suite de chacune des décisions que nous lui demandions de prendre, nous ne comprenions pas suffisamment bien les questions pour les lui soumettre.

Cela m'a appris quelque chose que j'ai eu à coeur d'appliquer dans toutes mes planifications et tout mon travail sur la durabilité :

1. la planification n'est pas un exercice technique qui a des conséquences politiques et économiques. C'est un exercice politique et économique qui comporte des aspects techniques.
2. la durabilité est un choix politique.

III Savoir que faire par rapport au problème/à l'opportunité et quelles sont ses interactions avec d'autres problèmes/opportunités.

Si nous admettons que la durabilité est un choix politique, il apparaît clairement que nombre des éléments de la planification qui sont essentiels en vue de créer des communautés durables ne sont souvent même pas abordés. On peut citer notamment :

- la nostalgie du passé
- la peur
- l'attente – et l'absence d'attente
- les communautés de lieu par rapport aux communautés d'intérêt
- le consensus par rapport au consentement informé.

En ce qui concerne les aspects techniques, il y a sans doute un point sur lequel nous serons tous d'accord, c'est que les villes modernes sont très complexes à tous les niveaux. On peut examiner les schémas "conforme à la construction", horizontaux et verticaux, des raccordements électriques, des conduites d'eau et systèmes d'égouts, les études d'origine et de destination, et se sentir très vite submergé. On est encore plus submergé quand on se rend compte que

chacun de ces systèmes est raccordé d'une manière ou une autre à d'autres systèmes. Si l'on adopte le point de vue des cercles vertueux, on peut constater combien l'inclusion, l'aménagement du territoire, la mobilité et l'accès, la santé environnementale, la santé humaine, le développement économique, la logistique et toutes sortes d'autres systèmes sont interdépendants.

Pourtant, fût-ce avec les meilleures intentions du monde, nous traitons ces systèmes séparément, chacun dans son propre enclos, et créons ainsi une urbanisation non durable.

Les processus de planification conventionnels tendent à se focaliser sur un problème à la fois et, trop souvent, l'impact d'un système sur un autre est ignoré jusqu'à ce que ses conséquences deviennent bien réelles. *Arup* adopte une nouvelle approche de la planification, dans le but d'atteindre de meilleurs résultats en termes de performance dans les villes. Nous avons mis au point un outil que nous avons baptisé "modèle de ressource intégré", qui nous permet de voir comment chaque changement apporté à un système se répercute sur tout le plan de la ville et affecte les systèmes qui y sont intégrés. En utilisant ce modèle, nous pouvons comparer les entrées et sorties de n'importe quelle installation comme de tout produit ou activité de l'homme sur l'île. Par exemple, si nous déplaçons un ensemble d'immeubles de bureaux d'un kilomètre dans une direction donnée, l'outil est capable de recalculer les distances de marche moyennes pour les navetteurs, estimer combien de personnes prendront leur voiture, ou les transports publics, ou viendront à pied, et ensuite additionner les modifications qui en résultent en termes de de-

mande énergétique. Et ce qui est plus important encore, c'est que cet outil nous permet d'identifier des endroits où un processus provoque des déchets, qu'un autre processus pourrait recycler.

Le défi ne s'arrête pas non plus à la réduction des effets du développement humain. Que nous acceptions ou non que le changement climatique en soit la cause, la réalité veut que les conditions de vie sur la planète sont en train de changer. Les sécheresses, incendies et inondations qu'ont connu de nombreuses régions d'Europe ces dernières années constituent autant de défis supplémentaires vis-à-vis de notre capacité à concevoir des environnements qui optimisent les conditions de vie dans le temps.

Dans les pays industrialisés, la dépendance augmente par rapport à des réseaux nationaux et/ou urbains de distribution en énergie, en eau, en produits alimentaires et en moyens financiers. Ces réseaux de distribution à grande échelle sont à même, par leur nature même, de répercuter des conséquences intempestives de catastrophes naturelles vers des régions qui ne sont pas directement affectées par le climat proprement dit. Face à ces conséquences imprévisibles, il serait peut-être plus sage de réduire la taille des systèmes pour réduire ainsi la dépendance vis-à-vis de réseaux régionaux et nationaux. En réduisant la taille des systèmes, il est également possible de réduire la contribution de divers systèmes au changement climatique.

IV Choisir de faire ce que nous savons faire aujourd'hui et l'améliorer pour demain

Dans un monde aux ressources limitées – comme le nôtre – une approche unifiée de la conception est la voie la plus rationnelle pour créer de la valeur à terme. Prise au sérieux, une approche unifiée requiert que l'on envisage les problèmes en profondeur, en largeur, à leurs intersections et dans le temps. Des psychologues comportementalistes, des sociologues, des physiciens, des anthropologues, des économistes, des fonctionnaires de la santé publique : tous doivent être inclus dans une définition plus large de la profession de concepteur. Dans un tel cadre, l'approche unifiée devient la meilleure manière de saisir les opportunités. Cela permet aussi d'éviter que des intérêts particuliers capturent l'idée de la "conception" et la gardent captive, empêchant le progrès vers le but ultime : optimiser les conditions d'un développement humain durable sur une longue période de temps.

Si les générations passées et présentes de concepteurs sont quelque part complices dans la création de nos conditions sociales et environnementales actuelles, alors inverser ces conditions doit à coup sûr nécessiter un revirement radical dans la manière dont nous abordons la conception. Le monde ne peut plus se permettre la folie de la direction hiératique que la conception a prise au cours des dernières décennies. Il est temps maintenant de se concentrer sur une approche unifiée, sans laquelle nous avons peu de chances de succès. Une fois que nous y serons arrivés, les gens ne seront plus des "extras" sur le lieu de tournage – ils seront libérés pour devenir auteurs eux aussi.

Des villes durables et l'obligation morale d'être intelligent.

L'essai de John Erskine, publié en 1914, et les écrits ultérieurs de son élève, Lionel Trilling, qui devait devenir le plus célèbre critique littéraire des Etats-Unis, contestent les fausses dichotomies entre le coeur et l'esprit, la raison et la fatalité. John Boles décrit les ouvrages d'Erskine/Trilling comme suit...

“L'intelligence trouve son propre équilibre en connectant des cercles d'idées disparates qui paraissent au premier abord n'avoir aucune signification commune avec l'objectif essentiel consistant à faire en sorte que les choses s'imbriquent mieux les unes dans les autres en vue du progrès social de la communauté. L'intelligence relie ces idées entre elles et crée de nouvelles connexions permettant leur compréhension.”

Je crois que la description de Boles est peut-être la meilleure définition que j'aie lue d'une conception durable.

Je crois que tous dans cette activité de création de l'environnement bâti, nous avons à cet égard l'obligation morale de briser le mode de pensée usuel qui mène à une réflexion cloisonnée, pour créer un meilleur futur. Nous – concepteurs de tous bords, y compris les ingénieurs, propriétaires, promoteurs, psychologues, spécialistes en santé publique, etc. – nous devons nous unir et faire front, en tant que pairs, pour affronter les défis qui nous attendent. ■

Table
ronde

L'approche intégrée – le défi

Participants :

Charles Picqué, Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale, Belgique

Jean-Marie Beaupuy, Président de l'Intergroupe Urban.Logement du Parlement européen

Eva Belezny, Architecte en chef de Budapest, Hongrie

Anneli Hulthén, Maire adjoint de Göteborg, Suède,

Charles Picqué, Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale, Belgique, a déclaré que l'approche intégrée gagnait en popularité et, la gouvernance urbaine devenant de plus en plus complexe, nous connaissons une “révolution urbaine”. Il a toutefois admis qu'il appartenait à la « vieille école », qui utilisait l'approche territoriale et adoptait un point de vue social, plutôt que la question de la durabilité comme c'est le cas aujourd'hui et qui met davantage l'accent sur l'environnement et la qualité de l'espace public.

Une approche intégrée implique que l'on tienne compte des aspects institutionnels et administratifs de la ville, tout en décentralisant les politiques telles que : l'enseignement, l'emploi et le logement, en vue de garantir leur intégration au niveau local.

Comme cette approche intégrée doit aussi cadrer dans une

stratégie globale, Bruxelles a lancé un plan de développement international, basé sur de grands travaux d'infrastructures et des campagnes de marketing de la ville. Toutefois, le fait de rendre les villes compétitives ne doit pas nous faire oublier l'importance d'une qualité de vie décente, selon Charles Picqué.

Charles Picqué a aussi déclaré que l'économie n'est pas la seule force qui dirige le développement de la ville et il a lancé un appel pour que l'on réintroduise la démocratie et les aspects sociaux des villes en créant des espaces agréables pour encourager les contacts sociaux et rendre les gens fiers de leur ville.

En abordant les détails du concours lancé pour le réaménagement de la zone bordant la Rue de la Loi à Bruxelles, Charles Picqué a déclaré qu'ils avaient invité le secteur privé à redessiner un quartier européen qui serait digne d'être la capitale de l'Europe. En tant que l'un des plus grands quartiers de bureaux en Europe, il a besoin qu'on lui donne vie et il a besoin d'une bonne cohérence architecturale.

Jean-Marie Beaupuy, Député européen, Président de l'Intergroupe Urban.Logement du Parlement européen a déclaré qu'il trouvait que l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, citée par le Ministre-Président Picqué, constitue un élément important de la « révolution urbaine ». Nous devons étudier des manières de mieux intégrer tous les différents aspects de la ville et rassembler tous les acteurs concernés

dans cette approche intégrée, nous ne pourrions rencontrer les besoins de nos concitoyens que si nous devenons plus cohérents dans notre approche.

Actuellement, il n'existe pas d'approche cohérente de la gouvernance et les membres du l'Intergroupe parlementaire présenteront un texte sur une gouvernance plus intégrée au Parlement européen en octobre prochain, a annoncé Jean-Marie Beaupuy. En même temps, « nous devrions balayer devant notre porte » et créer une commission en vue d'encourager les institutions européennes à adopter une approche plus intégrée.

Grâce à la Charte de Leipzig, divers départements des gouvernements nationaux apprennent à devenir plus intégrés, ce qui est particulièrement important en perspective d'une mobilité croissante au sein de l'Europe. Il a cité l'exemple d'une multinationale qui installe un bureau en périphérie d'une ville et qui y crée 750 emplois. Cela crée de l'emploi et donc les autorités locales doivent planifier tous les services nécessaires de manière intégrée – en garantissant la présence d'écoles, de crèches, de logements et de moyens de transport, ainsi qu'un réseau routier.

Il a conclu en déclarant que la société avait traversé une révo-



Jean-Marie Beaupuy
"Nous devons réunir les acteurs dans une approche intégrée"

Charles Picqué
*"Nous ne pouvons
 oublier l'importance
 d'une qualité de vie dé-
 cente"*



Eva Belezny
*"L'Europe a besoin de
 villes et régions qui
 soient fortes et des en-
 droits agréables à vi-
 vre"*

lution au cours de ces dernières années, avec la croissance des technologies de l'information et l'utilisation de la toile (Internet). Tous ces changements requièrent dès lors une approche plus intégrée de la planification urbaine.

Eva Belezny, Architecte en chef de Budapest, Hongrie a posé la question suivante : nous avons peut-être des déclarations politiques sur la réorientation des politiques nationales et locales, mais comment faire pour que les choses changent? Selon son expérience, les programmes en matière d'action environnementale sont entravés par des problèmes de mise en œuvre et par le manque d'intégration.

Il faut susciter des synergies entre les actions à tous les niveaux et entre le secteur privé et les autorités locales, car elle estime que ces dernières devraient jouer un rôle dans la formulation de politiques nationales

et la mise en place de cadres pour l'action locale.

Eva Belezny a déclaré que "l'Europe a besoin de villes et régions qui sont fortes et de bons endroits pour vivre". Toutes les villes luttent pour intégrer des activités et, alors qu'elles ont développé des politiques en matière économique et de durabilité, il est important d'obtenir le bon mélange entre les

objectifs et les instruments pour que ceux-ci puissent opérer avec succès.

Elle a décrit comment les autorités municipales rendent Budapest plus durable :

- le développement du centre urbain est entre les mains des propriétaires privés, avec l'aide de partenariats public-privé et l'utilisation de fonds publics ;
- les sites le long du Danube sont développés en vue d'un usage mixte ;
- le travail continue en vue de rénover la zone des terrains vagues de la ville ;
- plusieurs centres secondaires sont en cours de création, basés sur un usage mixte du sol, y compris des centres de district/village traditionnels ;
- on a aussi entrepris de rendre la ville plus homogène ;
- un projet existe en vue d'intégrer les transports publics et les systèmes de transport urbain et suburbain, pour encourager les gens à revenir au transport public.

Enfin, le gouvernement a introduit un code de marchés publics « verts » pour les villes pour qu'elles l'appliquent à leurs propres projets. Cela inclut une conception respectant l'environnement, l'utilisation de matériaux permettant de conserver l'énergie et la limitation de la pollution sonore.

Anneli Hulthén, Maire adjoint de Göteborg, Suède, a estimé que les progrès en matière d'intégration sont trop lents : « nous n'évoluons pas assez rapidement » a-t-elle déclaré,

car alors que les villes adoptent une approche intégrée, elles restent organisées à l'ancienne mode – “fonctionner en piliers, alors qu'elles devraient utiliser des ponts”.

Elle estime que toute conception urbaine devrait être horizontale, et couvrir tous les aspects tout en étant soutenue par le pouvoir politique. Elle a décrit comment Göteborg était une ville d'une grande mixité, avec beaucoup de réfugiés, et qui a commencé à planifier son budget d'un point de vue de développement durable. La ville peut à présent poursuivre une approche intégrée car elle est un grand propriétaire terrien et possède ses propres sociétés de fourniture d'énergie, de gestion des déchets et de logements.

La ville mène actuellement de grands programmes de construction – pour construire 2000 logements par an, avec des unités d'habitation pour les jeunes de 18 à 29 ans qui n'ont pas accès au marché du logement. Göteborg encourage aussi l'utilisation des transports publics par diverses mesures et favorise également l'utilisation de la bicyclette et de la marche comme formes de mobilité.

En termes d'objectifs d'efficacité énergétique, 1% seulement des ménages utilisent le mazout pour se chauffer et 40% des nouveaux logements sont des « maisons passives », dotées de systèmes de chauffage efficaces. D'autres mesures visent à aider les personnes affectées de maladies mentales ou d'autres personnes ayant des besoins particuliers.

Toutes ces mesures font l'objet d'une évaluation à partir de

19 objectifs pour mesurer les progrès et, de cette manière, le conseil municipal est à même d'adapter son budget en vue d'améliorer les activités. ■

Débat

Gary Lawrence a répondu aux contributions des orateurs en indiquant qu'il convient de convaincre les citoyens qu'une approche intégrée peut réussir et qu'il faut montrer comment les améliorations d'un système en alimentent d'autres. Il s'est référé à la notion de « fongibilité », dans laquelle des moyens financiers qui doivent normalement être utilisés dans un but particulier peuvent être affectés à d'autres fins si cela résout le problème et il a regretté que la manière dont les fonds sont alloués s'oppose en fait à une approche intégrée.

Anneli Hulthén
“Les villes fonctionnent comme des piliers, alors qu'elles devraient utiliser des ponts”





Session D Culture

Au cours de la session D, sur la culture, l'architecture a été décrite comme l'art qui combine tous les aspects du monde contemporain. Les orateurs ont parlé de l'importance de la culture en Europe, et de la manière dont l'Union européenne commençait à la reconnaître car elle a la conviction que ce secteur est bénéfique pour l'économie. Le gouvernement français a décrit les mesures qu'il comptait prendre durant sa présidence européenne en vue de faire avancer l'agenda « culture ».

Table
ronde

Le "Quatrième pilier" – La Culture (de la construction), clé d'un développement urbain et spatial équilibré

Participants :

Odile Quintin, Directrice Générale de l'Education et de la Culture, Commission européenne

Rob Docter, Président du Forum européen pour les politiques architecturales (Association EFAP)

Hans Ibelings, Rédacteur en chef, A10 Magazine d'Architecture, Pays-Bas,

Jean Gautier, Directeur de l'Architecture au Ministère français de la Culture et de la Communication,

Odile Quintin, Directrice Générale de l'Education et de la Culture, Commission européenne, a affirmé que l'architecture est l'art qui combine le mieux tous les différents aspects du monde contemporain.

La Commission européenne a admis l'importance de la culture en Europe, et sa 'Communication sur un agenda européen pour la culture à l'ère de la mondialisation', publiée l'année passée, souligne que la culture est au cœur du projet européen.



Odile Quintin
"Le secteur culturel de l'UE représente 2.6% du PIB de l'UE – plus que la production chimique"



Rob Docter
“Les architectes doivent utiliser l'architecture pour réaffirmer les valeurs sociales”

La culture, y compris l'architecture, peut être bénéfique pour les affaires, a-t-elle ajouté. Une analyse de l'économie de la culture effectuée en 2006 a montré que le secteur culturel européen représente 2.6% du PIB de l'Union européenne – davantage donc que la production automobile ou l'industrie chimique. En 2004, 1.5 million de personnes en Europe étaient actives dans l'architecture ou dans des secteurs liés à l'ingénierie – ce qui représente une valeur ajoutée de 73 milliards €.

L'Union européenne utilise ses Fonds structurels pour soutenir la culture européenne, tandis que le Fonds de développement régional européen soutient l'architecture par le biais d'initiatives urbaines. Le programme culturel communautaire encourage la coopération culturelle et sponsorise le Prix Mies van der Rohe pour l'architecture contemporaine.

L'Agenda européen pour la Culture souhaite développer des plates-formes culturelles en vue d'encourager le dialogue entre les secteurs culturels et les autorités publiques européennes et Odile Quintin espère que les architectes y joueront un rôle.

Rob Docter, Président du Forum européen des politiques architecturales (Association EFAP-FEPA) a expliqué que l'EFAP est un réseau informel d'experts dans le domaine des politiques architecturales en Europe qui œuvre à promouvoir les politiques architecturales, documente les meilleures pratiques et assure un lobbying en faveur de la qualité dans l'architecture.

Au début du 20^{ème} siècle, les pères fondateurs des villes avaient formulé un agenda culturel en vue d'améliorer la qualité de vie des citoyens et cela avait parfois résulté en coalitions très intéressantes entre les clients publics et les architectes. Toutefois, depuis les années 90, les biens publics – habitations sociales et tout le domaine public comme lieu d'expression culturelle – a été privatisé et abandonné au bon vouloir des PPP (partenariats public-privé), ce qui a résulté en un déclin de l'intérêt pour la culture.

Les architectes doivent revendiquer à nouveau la responsabilité du domaine public et utiliser l'architecture comme un instrument politique pour réaffirmer les valeurs sociales, selon Rob Docter. Si les architectes doivent se conformer aux conditions du marché, ils ont aussi une responsabilité éthique en tant qu'intellectuels publics capables de réfléchir à l'avenir de la société.

La notion de *Baukultur* – (la qualité de l'environnement bâti) exige une approche intégrée et les architectes doivent y jouer un rôle de chef de file en synthétisant tous les éléments du développement urbain. Alors qu'ils seraient capables de don-

ner une vision cohérente du développement durable, il faut malheureusement constater qu'ils sont rarement inclus dans la planification en la matière, ce que l'intervenant compare à « l'utilisation d'un livre de recettes sans cuisinier ».

Voyant que le marché a livré quelques constructions de pauvre qualité, l'architecture doit s'emparer à nouveau du cadre de vie, car l'offre actuelle d'immeubles « clé sur porte » ne peut inspirer les individus à créer leurs propres espaces de vie. Les architectes sont capables de capter les aspirations de



Hans Ibelings
“Depuis 1989, la culture architecturale s’est homogénéisée”

la société, et l'architecture est l'une des forces économiques, culturelles et sociales les plus puissantes, affirme-t-il en guise de conclusion.

Hans Ibelings, Rédacteur en chef, A10 Magazine d'Architecture, Pays-Bas, a décrit l'architecture comme un ensemble de bâtiments capables d'exercer un grand effet sur les êtres humains. Malgré cela, 90% des bâtiments érigés en Europe ne sont pas conçus par des architectes.

Il estime que pendant la période de la Guerre froide, l'étude historique de l'architecture s'est réduite aux bâtiments d'Europe occidentale, puisque le « rideau de fer » cachait un grand nombre des meilleurs édifices d'Europe de l'Est. Après 1989, une nouvelle réalité a vu le jour en Europe et ceci, en plus des effets de la mondialisation, a malheureusement résulté en une homogénéisation de la culture architecturale.

A la lumière des changements écologiques et démographiques, il trouve que plutôt que de concevoir et d'ériger de nouveaux immeubles, il serait préférable de réutiliser les édifices existants, plus particulièrement vu les faibles normes appliquées par les nouveaux bâtiments.

Jean Gautier, Directeur de l'Architecture au Ministère français de la Culture et de la Communication, a entamé sa présentation en mettant en exergue que, selon le droit français, l'architecture est définie comme un aspect de la culture.

Il pense aussi que l'architecture joue un rôle crucial dans le développement durable et que la diversité architecturale est très importante, car elle représente à la fois la diversité culturelle et enrichit les villes européennes. Toutefois, a ajouté Jean Gautier, cette diversité culturelle ne peut s'épanouir que dans une démocratie continue et il faudrait mieux former les gens pour en expliquer tous les avantages.



Jean Gautier
*"Selon le droit français,
 l'architecture constitue
 un aspect de la culture"*

Lorsqu'il assumera la présidence européenne, le gouvernement français a l'intention de proposer les mesures suivantes par rapport à la culture et à l'architecture. Il prévoit notamment:

- de poursuivre dans la voie ouverte par la Slovaquie, en incitant le Conseil des Ministres de l'Union européenne à poursuivre le travail sur la Charte de Leipzig;
- d'encourager l'échange d'idées par le biais du Forum européen des politiques architecturales, qui présentera ses 'Con-

clusions' au Conseil des Ministres en soulignant le rôle de l'architecture dans les politiques européennes, et d'encourager les Etats membres individuels à les appliquer;

- d'aborder les problèmes de l'étalement urbain en soulignant le rôle crucial que les architectes et les urbanistes peuvent jouer pour corriger le tir en la matière;
- d'encourager une approche intégrée, en favorisant la rénovation d'immeubles existants – abandonnés – à d'autres fins, mais en préservant ainsi le patrimoine.

Jean Gautier a aussi exprimé l'espoir que le Conseil des Ministres réagisse à ces conclusions (dont il est question ci-dessus) avec des propositions d'actions concrètes, comme l'intégration de l'architecture dans les programmes territoriaux des Fonds structurels européens.

En outre, la présidence française encouragera la diffusion d'idées scientifiques et l'échange de bonnes pratiques sur le développement durable, tout en encourageant les Etats membres à engager les services d'un conseiller en architecture pour tous les développements publics et privés et à développer des programmes éducationnels sur le développement urbain.

Une réunion du Forum européen des politiques architecturales aura lieu à Bordeaux en octobre pour parler de la fixation de normes et objectifs pour le développement durable, et cette réunion rédigera les Conclusions à soumettre au Conseil des Ministres. ■

Débat

Odile Quintin a commenté les interventions en disant qu'elle ne considérait pas nécessairement que l'architecture et les marchés étaient incompatibles car la culture peut contribuer à développer les marchés.

Laurie Neale, d'Europa Nostra, a exprimé le point de vue que l'architecture pourrait en fait constituer une force sur le marché, car la rénovation d'édifices abandonnés contribue à régénérer tout un voisinage.

Hans Ibelings a répondu que le marché avait besoin des architectes. En Europe, ce ne sont souvent que les bâtiments publics qui utilisent les services d'architectes et l'on peut facilement remarquer les différences, tandis que de nombreux bâtiments privés ne sont pas conçus par des architectes.

Jean Gautier a souligné que des mesures doivent être prises afin que les institutions européennes comprennent le rôle important que l'architecture peut jouer et il espère que les gouvernements agiront à la suite des conclusions que le Forum européen des politiques architecturales soumettra au Conseil européen.

En réponse à une remarque qui avait souligné le besoin d'une approche plus interdisciplinaire de la culture au sein des Services de la Commission **Odile Quintin** a estimé que la Commission européenne devait disposer d'une structure chargée

de la culture – comme c'est le cas actuellement - plutôt que d'intégrer la culture dans toutes les Directions générales. Elle est cependant disposée à renforcer les activités de coordination à ce sujet. ■





Session de clôture

Au cours de la session de clôture, les thèmes de la Conférence ont été résumés et notamment l'importance d'engager toutes les parties dans la rénovation urbaine, adopter une approche intégrée, holistique, d'utiliser les marchés publics pour promouvoir la durabilité et la qualité et comment l'architecture peut devenir un outil essentiel dans ce processus.

Discours de clôture par Janez Podobnik, Ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire de Slovénie, Président en exercice du Conseil des Ministres européens chargés de l'environnement, du développement urbain et de la cohésion territoriale

C'est avec plaisir que je saisis l'occasion de m'adresser à nouveau à vous, en tant que ministre slovène responsable de l'environnement et de l'aménagement du territoire et aussi en qualité de représentant de la Présidence de l'Union européenne dans le domaine du Développement urbain et de la Cohésion territoriale.

Les orateurs d'aujourd'hui ont abordé l'environnement bâti de plusieurs points de vue différents et ont souligné que les villes dans lesquelles nous vivons constituent des structures très

Janez Podobnik
"Nous devons nous concentrer sur la manière de créer un environnement bâti culturellement attrayant, acceptable au plan environnemental, social et économique"



complexes et vivantes qui requièrent toute notre attention. Je voudrais me référer à quelques points qui ont peut-être déjà été évoqués car j'ai l'impression qu'ils sont extrêmement importants et qu'ils nous procurent des indices clairs par rapport à notre réflexion sur le futur:

- créer et conserver un environnement bâti de qualité ("*Baukultur*") est un processus permanent qui requiert un contrôle et une adaptation constants;
- le développement des villes exige la participation de tous et l'engagement de tous dans la conception du futur;
- la coopération au sein du triangle entre concepteurs, l'industrie de la construction et les utilisateurs finaux procure une valeur ajoutée et des solutions en vue d'obtenir des villes durables et un environnement bâti de qualité;
- je crois que l'architecture devrait être considérée comme un outil positif des politiques de gestion des investissements en faveur d'un développement durable;
- les marchés publics au niveau européen, national et local devraient être utilisés comme outil en vue de promouvoir la durabilité et la qualité!

Nombre de pays européens ont leurs propres politiques architecturales qui montrent qu'ils ont reconnu le rôle essentiel que l'architecture joue dans le développement d'un environnement bâti de grande qualité, en pensant aux générations futures. Peut-être que ce serait le moment de considérer certaines questions ensemble pour dégager une perception commune du rôle crucial que l'architecture joue dans ces politiques. Ceci procurerait un lien direct entre les objectifs de la stratégie de Lisbonne et la planification urbaine, l'architecture et l'industrie de la construction.

Nous devons tous nous concentrer sur la manière de créer un environnement bâti culturellement attrayant, acceptable pour l'environnement, socialement agréable et économique. Il convient également de répondre exactement aux mêmes questions pour chaque projet repris par un architecte. Il y a des principes importants en matière de réutilisation, de recyclage, de modernisation et d'amélioration qui valent tout autant pour la ville ou le quartier, une place ou un bâtiment, que pour un sac pour faire les courses. L'utilisation de nouveaux espaces libres pour des travaux de construction doit être considérée comme la dernière option.

Pour moi, cette conférence du CAE s'est avérée très utile car elle a confirmé la valeur ajoutée de l'architecture en vue de réaliser un environnement durable et de qualité. Je suis convaincu que les élus politiques et les architectes peuvent collaborer de manière très efficace et que nous sommes des alliés et des partenaires. En jetant un regard sur le passé, on peut constater que les architectes et les grands *leaders* ont accompli de grandes choses ensemble : les pyramides de l'Égypte antique d'Imhotep, Brunelleschi dans la Florence de la Renaissance, l'extension de Barcelone par Cerdà, l'architecture contemporaine de Mais non, je ne veux pas citer les nombreuses réalisations de qualité récentes.

Continuons à faire du bon travail. ■

Jan Maarten de Vet, Directeur d'Ecotec et **animateur de la Conférence** a fait part en résumé de quelques "conclusions personnelles" de la Conférence :

- les gens ont besoin de se sentir à nouveau « bien » et, donc, les architectes doivent répondre aux besoins et souhaits des gens, prévoir les besoins des citoyens et des villes de demain et comprendre l'importance de l'espace public ;
- les villes de demain doivent « être elles-mêmes » et fidèles à leur origine et à leur identité, mais elles doivent aussi apprendre des autres villes ;
- une planification, une conception et une construction de grande qualité requièrent une approche intégrée, holistique, avec une bonne coopération entre les architectes, les autres professionnels, les élus locaux et les citoyens ;
- nous devons être conscients du fait que le souhait des citoyens de disposer d'un environnement bâti de haute qualité ne se traduit pas toujours en exigences concrètes en termes de haute qualité ;
- concevoir pour l'avenir requiert une vision à long terme, en reconnaissant que la durabilité représente une valeur ajoutée ;
- les gouvernements, à tous les niveaux, doivent assumer leurs responsabilités – plus particulièrement dans les domaines où le marché a échoué à produire de bons résultats, et cela inclut les marchés publics, où l'accent ne peut se porter sur le seul coût ;
- nous opérons dans le contexte de la mondialisation et dans ce cadre, la diversité culturelle et environnementale constituera une valeur ajoutée apportant des avantages sociaux, éco-



nomiques et environnementaux. En même temps, nous devons exploiter notre identité européenne.

Jan Maarten de Vet
“Concevoir pour l'avenir requiert une vision à long terme, en reconnaissant que la durabilité représente une valeur ajoutée”

Juhani Katainen, **Président du Conseil des Architectes d'Europe**, a remercié tous les participants, les partenaires et les sponsors et il a déclaré la Conférence close. ■

Conclusions de la Conférence du CAE

Un environnement bâti de grande qualité requiert une grande qualité dans la planification, la conception, la construction et la gestion – allant de pair avec une bonne coopération entre architectes, autres professionnels, élus locaux et citoyens. Une vision à long terme de l'environnement bâti doit reconnaître l'importance des quatre piliers qui constituent le cadre de base du développement durable.

A. Pilier social

1. Un véritable défi pour les professionnels dans le secteur de la construction réside dans leur capacité à capter la qualité et la 'beauté' et à les traduire en projets réalisés et en valeurs mesurables. Il est nécessaire de mieux comprendre pourquoi le marché ne répond pas complètement au souhait des citoyens de disposer d'un environnement bâti de grande qualité et d'aborder ces contraintes une à une.
2. Une bonne conception est bénéfique pour tous les citoyens. Le rôle de la conception dans la réalisation d'une meilleure équité et d'une plus grande justice doit être exploré par le biais de projets pilotes et par les meilleures pratiques.

A l'issue de la conférence, le public a eu l'occasion, de manière inattendue, d'écouter un récital au piano par [Jordi Querol y Piera](#), Espagne, Vice-président du CAE, qui a joué des morceaux de Frédéric Chopin et de Manuel de Falla.

B. Pilier économique

3. Les villes de demain ne pourront être considérées comme étant des réussites que si elles répondent aux besoins légitimes et aux souhaits responsables des gens. Il convient d'anticiper les véritables besoins des citoyens et d'imaginer des solutions viables à long terme pour y répondre, les aspects économiques faisant l'objet de décisions sur la base du coût du cycle de vie.

4. Les gouvernements doivent réellement, et d'urgence, assumer leurs responsabilités et considérer qu'il n'est pas acceptable de privatiser la politique publique. C'est particulièrement le cas dans les domaines où le marché n'arrive pas à produire de bons résultats. En particulier, il conviendrait de réformer les procédures d'adjudication des marchés publics en faisant de la qualité le principal objectif, qui doit primer sur le moins-disant.

C. Pilier environnemental et durabilité

5. Concevoir pour l'avenir implique une vision à long terme. Tous les professionnels de l'environnement bâti doivent reconnaître que la durabilité est essentielle. Un défi auquel il faut répondre est la nécessité de rénover nos villes, de concevoir des politiques et des techniques à l'échelle du défi qui permettront un avenir durable de nos villes.

6. La gouvernance et les processus de prise de décision qui aboutissent à la création de l'environnement bâti doivent adopter une approche intégrée en s'inspirant de tous les domaines qui affectent la qualité de vie de tous les citoyens au quotidien.

D. Pilier culturel

7. Dans le contexte de la mondialisation de l'environnement, la qualité culturelle et la diversité confèrent un dynamisme, une identité, un caractère et un réel attrait aux lieux – qui s'accompagnent également d'avantages économiques, sociaux et environnementaux. Nous devons reconnaître, défendre et promouvoir notre identité européenne.

L'architecture possède un pouvoir visionnaire et de synthèse qui peut contribuer à la réalisation de ces objectifs.



Conseil des Architectes d'Europe

10 avril 2008

www.ace-cae.eu

Intervenants

Jean-Marie Beaupuy (France),

Député européen, Président de l'Intergroupe Urban.Logement du Parlement européen

Diplômé de l'école supérieure des sciences commerciales d'Angers, Jean-Marie Beaupuy crée en 1975 la société Stratégie Formation à Reims. Conseiller général de la Marne de 1979 à 2004, il occupe le poste d'adjoint au maire de Reims depuis 1983, et est chargé des affaires européennes et de l'environnement.

Elu député européen le 13 juin 2004, il est membre titulaire de la Commission parlementaire "Politique régionale" et Coordinateur pour son groupe politique, l'ADLE.

Il est l'auteur du rapport "La dimension urbaine dans le contexte de l'élargissement" du Parlement européen. En 2005, Jean Marie Beaupuy crée avec l'appui de plusieurs députés européens l'Intergroupe Urban.Logement. Président actif de l'intergroupe, il agit en faveur d'une meilleure prise en compte de la dimension urbai-

ne dans les politiques européennes et anime et participe à ce titre à de nombreux événements.

Eva Beleznay (Hongrie),

Architecte en chef intérimaire de la ville de Budapest

Diplômée de l'Université Technique de Budapest, Éva Beleznay a aussi réalisé des études de cycle supérieur à l'Université de Pennsylvanie, à Philadelphie.

Elle est actuellement Architecte en chef intérimaire de Budapest. Elle est à la fois urbaniste et architecte. Son rôle est de donner des orientations et des directives au sujet du développement urbain et de la politique architecturale de Budapest. Elle est également responsable des schémas directeurs d'aménagement et des règlements de zonage. S'agissant de la planification stratégique, elle est essentiellement chargée de la réalisation et du suivi du Programme de développement à moyen terme, déjà approuvé, pour la ville de Budapest. Dans le cadre des programmes d'action connexes, sa priorité actuelle est d'assurer le succès des projets phares en matière de développement urbain de la ville, y compris le programme sur le centre de Budapest intégrant le Forum de l'Hôtel de ville, la rénovation de la zone désaffectée d'Óbuda Gaswoks, le projet culturel des quais publics et les projets du centre secondaire pour usage mixte ou comme

zone de développement. Avant d'occuper son poste actuel, elle était, au sein du Bureau de l'adjoint au Maire, responsable de la planification stratégique et du développement urbain.

Ilda Curti (Italie),

Adjointe au Maire, responsable de la rénovation urbaine et des politiques d'intégration de la ville de Turin

Titulaire d'une Maîtrise en philosophie, Ilda Curti a été l'assistante de parlementaires européens à Bruxelles et à Strasbourg de 1989 à 1994.

De 1994 à 2001, elle était Directrice du Département des relations internationales de la ville de Turin. En 2001 et en 2002, elle a travaillé en tant que consultante pour la ville de Turin pour le projet "Progetto Periferie" se développant dans le cadre du programme URBAN II. 1998 - 2006 : Directrice du Comité et gestionnaire du projet "Progetto Porta Palazzo – The Gate" (www.comune.torino.it/portapalazzo/homeuk.html), Agence locale de rénovation urbaine.

2001 - 2006 : Fondazione Fitzcarraldo (www.fitzcarraldo.it) - Membre fondateur et membre du conseil d'administration. Responsable de l'unité de planification internationale et de développement local.

Depuis 2006, elle est Présidente de l'agence locale "Progetto Porta Palazzo – The Gate" ainsi que du réseau européen QeC_Eran.

Rob Docter (Pays-Bas),

Président, Association de soutien au Forum Européen des Politiques Architecturales (EFAP-FEPA aisbl).

Diplômé de l'Université de Technologie de Delft, Faculté d'Architecture; spécialisation en planification urbaine (Maîtrise des Sciences, janvier 1978) 1978 - 1991 : Architecte, Directeur de projet et ensuite Responsable du Département pour la Conservation des Pays-Bas se consacrant essentiellement à la protection des paysages des villes et villages historiques ; fonction de conseil auprès des autorités locales en matière de conservation urbaine ; recherche 1992 – 1999 : Ministère de l'Education, de la Culture et des Sciences des Pays-Bas – Conseiller principal sur les Films et l'Architecture, Direction des Arts (1992-1996) et Chef du Département d'Architecture ; responsable de la politique gouvernementale en matière d'architecture (1997–1999).

Autres activités : Membre fondateur du Forum Européen des Politiques Architecturales
Président de la FEPA a.i.s.b.l. ; Membre fondateur de la Fondation Venice Rietveldpavilion (Secrétaire du Conseil d'administration); Membre du Conseil d'administration de la Fondation pour le projet Palladio ; Membre du Conseil d'administration de la Fondation Trafik ; Membre du Comité consultatif pour le Prix européen pour l'architecture contemporaine, le Prix Mies

van der Rohe ; Membre du Conseil d'administration de 'Kunsten 92'.

Françoise Favarel (France),

Architecte et spécialiste de la planification Françoise Favarel est architecte (DPLG) et conceptrice urbaine (OPQU). Elle est aussi Co-directrice d'Urbane, un bureau d'architecture et de conception urbaine fondé en 1991. Urbane, établi à Toulouse (France), réunit au sein d'une équipe professionnelle des architectes, des concepteurs urbains et des architectes paysagistes qui se concentrent essentiellement sur des projets de conception urbaine. Urbane a gagné le Palmariés des jeunes urbanistes (2005) et le Trophée des aménagements urbains du Moniteur (2005). Françoise Favarel a été membre du Conseil National de l'Ordre des Architectes Français de 1998 à 2007 et a assumé la présidence du Comité sur l'Urbanisme de 2002 à 2007.

Jean Gautier (France),

Conseiller Maître à la Cour des comptes, Directeur chargé de l'architecture au ministère de la culture et de la communication.

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Licencié d'anglais, licencié en droit, M. Gautier est aussi Diplômé d'études supérieures (DES) de droit public et de droit des affaires. Carrière :

- Elève de l'Ecole nationale d'adminis-

tration (1975-1977)

- Sous-préfet, Directeur du cabinet du préfet de Corrèze (1977-1979)
- Secrétaire général des Hautes-Alpes (1979-1981)
- Chargé de mission au Secrétariat général du gouvernement (1981-1988) (Intérieur, décentralisation, DOM TOM, culture et communication, questions constitutionnelles, réformes administratives).
- Administrateur civil hors classe (1984)
- Conseiller référendaire à la Cour des comptes (depuis 1988) (3ème chambre équipement, logement, aménagement du territoire)
- Chargé de mission auprès du coordonnateur pour la libre circulation des personnes au ministère des Affaires étrangères (accords de Schengen) (1989-1990).
- Directeur de l'architecture de la Ville de Paris (1993-1996)
- Directeur général de la commune de Paris (1996)
- Directeur des affaires culturelles de la Ville de Paris (1996-2001)
- Chargé par le Premier Ministre du rapport sur la Maison de la francophonie (2002)
- Conseiller-maître à la Cour des Comptes (2003) (6ème chambre : affaires sociales)
- Président du Commissariat français de l'année du Brésil (2003-2005) (Ministère des affaires étrangères - Ministère de la Culture)

- Maître de conférences à l'Ecole nationale d'administration (1981-1983 et 1986-1990), à l'Institut d'études politiques de Paris (depuis 1986)

Anneli Hulthén (Suède),

Adjointe au Maire, Göteborg
Diplômée de l'Université de Göteborg, en Suède; sciences politiques, information, relations internationales.
Expérience professionnelle :
1987 - 1988 : Cadre de la Fondation pour le Logement des Jeunes, Göteborg
1988 - 1994 : Membre du Parlement suédois
1993 : Conseillère pour le Ministère suédois des affaires étrangères
1995 - 2002 : Membre du Parlement européen
2000 - 2002 : Vice-présidente du Conseil pour l'Environnement du Parlement européen
1999 - 2002 : Présidente de la Commission Gouvernementale suédoise sur les drogues
Parmi les fonctions qu'elle occupe actuellement, mentionnons les suivantes : Présidente du Comité sur le transport public et le trafic, Göteborg; Présidente du Comité du logement et de la planification, Göteborg; Membre du Conseil de Direction et du Conseil municipal de Göteborg; Présidente de Mistra, la fondation suédoise pour la recherche environnementale stratégique; Présidente des autorités policières du Comté de Västra Gö-

taland; Membre du Conseil du parti démocratique suédois; Présidente du comité consultatif politique d'EC CIVITAS.

Hans Ibelings (Pays-Bas),

Historien en architecture, Editeur/ Rédacteur en chef de "A10 New European Architecture", magazine bimensuel paneuropéen
1989 - 2000, Conservateur de l'Institut d'Architecture des Pays-Bas de Rotterdam
2000 - à ce jour : écrivain indépendant sur l'architecture
2005 - 2007 : professeur invité en histoire de l'architecture, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL)
Sélection de publications :
Super-modernisme : Architecture à l'âge de la mondialisation, Rotterdam 1998
Le paysage artificiel : Architecture contemporaine, conception urbaine et architecture paysagiste aux Pays-Bas, Rotterdam 2000
Architecture non moderne : Traditionalisme contemporain aux Pays-Bas, Rotterdam 2004, Nouvelle architecture européenne, Amsterdam 2007.

Siim Kallas (Estonie),

Vice-président de la Commission européenne

Siim Kallas a activement participé à la restauration du statut d'Etat de l'Estonie et a occupé les fonctions de Premier Ministre, de Ministre des finan-

ces, de Ministre des affaires étrangères et de Président de la Banque centrale. Il a été élu en trois occasions au Parlement estonien. Il a également été Président du Parti de la Réforme d'Estonie depuis la création de celui-ci en 1994 jusqu'en 2004 et en est ensuite devenu Président honoraire.

En mai 2004, il a été nommé au titre de Membre de la Commission européenne et a travaillé dans le domaine des affaires économiques et monétaires. Depuis novembre 2004, M. Kallas a été Vice-président de la Commission européenne responsable de l'administration, des audits et des actions anti-fraude.

Ulrich Kasparick (Allemagne),
Membre du Bundestag - Secrétaire d'Etat parlementaire au Ministère fédéral des transports, de la construction et des questions urbaines
Etudes de théologie protestante dans les universités de Iena et Leipzig (1978/82), Examen d'Etat à Iena en 1982. Deuxième examen de théologie à Magdebourg en 1983. Pasteur à Iena, spécialisé dans les activités avec les jeunes (1983-1989). M. Kasparick a rejoint le SDP (Parti social-démocrate, prédécesseur du SPD) en 1989
a fait partie du Bureau exécutif du SPD de 1989 à 1990. Directeur de l'association pour l'éducation politique et la démocratie sociale (prédéces-

seur de la Fondation Friedrich Ebert en Allemagne de l'Est) en 1990, Directeur-adjoint de la branche de l'Etat de Brandenburg de cette Fondation à Potsdam, 1991, puis Directeur de la branche de l'Etat de Saxe-Anhalt de cette même Fondation (1992-1998). Membre du Bundestag (élu direct) depuis 1998 (réélu en 2002 et en 2005), Membre de la Commission de la recherche, Membre de la Commission d'étude sur le développement durable dans le contexte de la globalisation et de la libéralisation (1999-2002). Porte-parole adjoint du groupe parlementaire du SPD pour l'éducation et la recherche, 2000-2003. Sénateur de la société Fraunhofer (2003). Secrétaire d'Etat parlementaire au Ministère fédéral des transports, de la construction et des questions urbaines depuis 2004, confirmée en 2005 après sa réélection.

Juhani Katainen (Finlande),
Président, Conseil des Architectes d'Europe
Professeur, architecte SAFA – Maîtrise en Architecture, Université de Technologie d'Helsinki (1965). Principal créateur et propriétaire de JUHANI KATAINEN ARCHITECTS (fondation en 1968). Principales activités : essentiellement bâtiments publics.
Activités dans le monde de l'enseignement : Professeur de conception ar-

chitecturale à l'Université de Technologie de Tampere, 1988-2005; Doyen de la Faculté d'Architecture à l'Université de Technologie de Tampere, 1992-2004
Associations ; Représentant finlandais du Comité Consultatif communautaire sur l'enseignement et la formation en architecture, 1995-98, 1999-2007 ; Président de l'Association finlandaise des Architectes (SAFA), 1996-98 ; Président du Concours finlandais Europan 5, 1997-99 ; Vice-président du Conseil des Architectes d'Europe en 2001 ; Président du Conseil des Architectes d'Europe en 2002 et président sortant en 2003 ; Président élu au Conseil des Architectes d'Europe, 2008-2009.

Mark Kleinman (Royaume-Uni),
Directeur de la Migration et Chercheur social en chef au Département pour les Communautés et pour le Gouvernement local (Communities and Local Government CLG)
Au sein de ce département ministériel Mark Kleinman dirige le travail sur l'impact de la migration sur les communautés et conseille les ministres sur tous les aspects de la migration, de la mondialisation et du changement démographique. Auparavant, en tant que Directeur de la Politique régionale, urbaine et économique, il était en charge du travail mené à bien

sur les villes et la politique régionale, sur la conception urbaine, la propriété et la réhabilitation urbaine ainsi que sur le financement régional européen. Avant d'orienter sa carrière vers la sphère gouvernementale, il avait enseigné à l'Université de Cambridge et à la London School of Economics. Il est aussi l'auteur et le co-auteur de plus de 100 livres, articles et documents. Il a été consultant pour l'OCDE, pour la Commission européenne, le UK Film Council, le Patrioïne britannique et le Département pour l'Education et les Sciences ainsi que pour le Bureau National d'Audit et de nombreuses autres autorités locales. Il a donné des conférences et organisé des séminaires à New York, à Boston, à Paris, à Rome, à Bologne, à Madrid, à Barcelone, à Bilbao, à Kyoto et à Osaka.

Gary Lawrence (Etats-Unis),
Directeur d'ARUP et Responsable mondial pour le Développement urbain durable
Gary Lawrence est également responsable d'un bureau de consultants à Seattle, aux Etats-Unis. Arup est une société de 7000 ingénieurs, concepteurs, chargés de planification et scientifiques qui contribuent à l'amélioration de l'environnement bâti dans le monde entier et travaillent au départ de 82 bureaux répartis dans 35 pays et sur 5 continents.
Gary Lawrence offre son soutien au

secteur privé et public et aux organisations sans but lucratif afin d'assurer la réussite de leurs plans en termes propres et sociaux, au travers de l'intégration de principes et de pratiques durables dans leurs projets, dans leurs stratégies, dans leurs produits et leurs services.

Avant de rejoindre Arup, il a exercé la fonction de président de Sustainable Strategies and Solutions, Inc., une société qui a assisté des organisations internationales et des agences gouvernementales nationales à réaliser des changements politiques et structurels tendant à une politique publique plus durable. Avant la fondation d'Arup, il a été directeur du Center for Sustainable Communities du Collège d'Architecture et de Planification urbaine de l'Université de Washington et avant cela encore, il a travaillé pour le gouvernement local en tant que Directeur de la planification pour la ville de Seattle, CAO de Redmond (Etat de Washington) et Chef du Personnel du pouvoir exécutif du Comté de Snohomish (Washington).

En tant que conférencier, Gary est invité aux Etats-Unis, en Europe et en Amérique latine pour traiter de sujets liés au développement durable, à la politique du changement, à la responsabilité sociale des entreprises et à la planification urbaine. Il a eu l'honneur de faire partie de la délégation américaine pour Habitat II en qualité de Conseiller politique supérieur auprès

du Centre environnemental mondial représentant l'Agence américaine du développement international et a également été scientifique en résidence à l'Université d'Essen en Allemagne.

Jan Olbrycht (Pologne),
Vice-président, Comité du développement régional du Parlement européen,

Premier Vice-président de l'Intergroupe Urban-Logement
Docteur en sociologie. Conférencier, expert, politicien. De 1990 à 1998, Maire de Cieszyn, Membre fondateur de Euroregion Slask Cieszynski - Tesinske Slezko. Vice-président de l'Association des villes polonaises responsable des contacts avec les organisations gouvernementales locales et régionales à l'échelle européenne. Vice-président du Conseil des Municipalités et des Régions d'Europe. Président de la délégation polonaise auprès du Congrès des Autorités locales et régionales du Conseil de l'Europe. De 1998 à 2002, Maréchal de la Voïvodie de Silésie. Membre fondateur du Sénat des Maréchaux.

Membre du Conseil d'administration de l'Assemblée des régions d'Europe. Membre du Conseil national de politique régionale. Membre du Conseil Mondial des Cités et Gouvernements locaux unis. Depuis 2002, Conférencier à l'Université de Bielsko-Biala et à l'Université de sciences économiques

de Katowice. Participant à de nombreuses conférences internationales sur le rôle des régions dans l'UE. Expert en politique régionale de l'Institut des Affaires publiques à Varsovie. Depuis 2004, Membre du Parlement européen représentant la plateforme civique (PPE-ED). Vice-président du Comité de Développement régional; rapporteur du Parlement européen pour le Groupement européen de coopération territoriale (GECT), Rapporteur du Comité REGI sur le transport urbain. Membre fondateur et premier Vice-président de l'Intergroupe Urban-Logement du Parlement européen. Membre du Comité de rédaction du Magazine parlementaire. Lauréat du Prix européen Caesar Maximilian pour l'impact sur la politique de développement local et régional ; Lauréat du Ruban d'Or de l'Association des Villes de Pologne – une récompense de mérite en matière d'excellence d'autogestion au niveau du développement territorial ; Lauréat du Prix 2007 du Magazine du Parlement européen décerné à un parlementaire en matière de politique régionale.

Richard Parker (Etats-Unis),
Professeur de Politique publique à l'Université de Harvard

Richard Parker est professeur de politique publique à l'Université de Harvard. Economiste formé à Oxford, il est l'auteur de nombreux ouvrages

dont le plus récent est une biographie de l'économiste John Kenneth Galbraith. Il passe régulièrement à l'antenne sur les télévisions et radios américaines et écrit pour de nombreuses publications, parmi lesquelles le New York Times, le Washington Post, le Time, l'Atlantic Monthly et Foreign Affairs. Il a été le conseiller des sénateurs Kennedy, Cranston, Glenn et McGovern et siège au conseil de plusieurs fondations et organisations non gouvernementales comme Greenpeace, American Civil Liberties Union et Economists for Peace and Security.

Riccardo Petrella (Italie),
Politologue et économiste

Titulaire d'un doctorat en sciences politiques et sociales de l'Université de Florence (Italie), il a été nommé Docteur honoris causa de l'Université d'Umeå, de Roskilde, de la Katholieke Universiteit Brussel, de la Faculté polytechnique de Mons, de l'Institut Polytechnique de Grenoble et de l'Université du Québec à Montréal. De 1967 à 1975 il a été Secrétaire scientifique, puis Directeur du Centre européen de Coordination de Recherche en Sciences Sociales à Vienne (Autriche). Entre 1976 et 1978 il a été Senior Researcher au Conseil International des Sciences Sociales à Paris (France) et Ford Foundation Fellow.

De décembre 1978 à 1994 il a dirigé le programme FAST (Forecasting and

Assessment in Science and Technology) à la Commission européenne. A partir de 1982 il a été Professeur invité puis Professeur extraordinaire à l'Université Catholique de Louvain (Belgique) où il a enseigné surtout "Mondialisation de l'économie". Il est Professeur émérite depuis 2006. Il a été également Professeur invité de la VUB (Vrije Universiteit Brussel) de 1999 à 2005. Fondateur du Groupe de Lisbonne (1991), composé de vingt et un membres dont des universitaires, dirigeants d'entreprises, journalistes et responsables de grandes institutions culturelles, dans le but de promouvoir des analyses critiques des formes actuelles de la mondialisation. En liaison avec la publication de l'ouvrage "Le Manifeste de l'Eau" il a fondé en 1997 le Comité international pour un contrat mondial de l'eau, dont il est le Secrétaire général. Depuis 2003, il est l'initiateur de l'Université du Bien Commun dont les travaux à titre expérimental ont débuté en Italie ("Faculté de l'Eau") et en Belgique ("Faculté de l'Altérité"). Il a aussi été Président de l'aqueduc des Pouilles (Italie) de juin 2005 à décembre 2006. Ses prises de position contre la marchandisation du monde et pour la défense du bien commun en font une figure emblématique de l'altermondialisme. Riccardo Petrella est l'auteur de nombreux ouvrages.

**Charles Picqué (Belgique),
Ministre-Président de la Région de
Bruxelles-Capitale**

Charles Picqué est né à Etterbeek le 1^{er} novembre 1948. Licencié en Sciences économiques de l'UCL, il travaille à la Fondation Roi Baudouin de 1976 à 1987. Grand défenseur de Bruxelles, Charles Picqué se lance parallèlement dans la politique. Bourgmestre de Saint Gille depuis 1985, il a dirigé la Région bruxelloise comme Ministre-Président pendant dix ans (1989-1999). De 2000 à 2003, il est nommé Ministre de l'économie et de la recherche scientifique au Gouvernement fédéral. Depuis 2004, il exerce à nouveau la fonction de Ministre-Président de la Région bruxelloise

**Janez Podobnik (Slovénie),
Ministre de l'Environnement et de la
Planification de l'espace, Président du
Conseil des Ministres de l'UE chargés
de l'environnement et des questions
urbaines et territoriales**

Après l'obtention de son diplôme de la Faculté de Médecine de l'Université de Ljubljana en 1984, Janez Podobnik exerce pendant huit ans comme médecin généraliste dans la région d'Ildrija et de Cerkno. Il devient Maire de la ville d'Ildrija en 1990 dont faisait partie à l'époque la municipalité actuelle de Cerkno. Avec la création des nouvelles muni-

cipalités, il devient Maire de Cerkno en 1994 et ce, jusqu'en 1998. Depuis 1990, il a également occupé la fonction de Conseiller municipal.

Il est élu pour la première fois à l'Assemblée nationale en 1992 et à nouveau en 1996 et en 2000. En novembre 1996, il est élu Président de cette assemblée. Lors des élections parlementaires de 2000, il devient aussi leader du groupe du Parti populaire slovène, Vice-président du Comité parlementaire pour les affaires étrangères, Membre de la Commission constitutionnelle, Membre du Comité pour la culture, l'enseignement, la jeunesse, la science et les sports, Membre de la Commission du règlement et de la Commission des relations avec les slovènes au-delà des frontières et dans le monde.

Lors de son dernier mandat parlementaire, en qualité de représentant du parti populaire slovène, il a d'abord été observateur auprès du Parlement européen et ensuite délégué pour la Slovénie. A ce titre, il a joué un rôle actif au sein du Comité pour la politique régionale, le transport et le tourisme. Il a également contribué au travail de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, a été Membre de la Délégation de l'Assemblée nationale du RS. En 2004, il a été nommé Ministre de l'Environnement et de la Planification de l'espace.

**Odile Quintin (France),
Directrice générale, Direction générale
Education et Culture, Commission
européenne**

Odile Quintin, juriste, de nationalité française, est entrée à la Commission européenne en 1971. Elle a tout d'abord exercé diverses fonctions à la Direction générale (DG) de l'Agriculture puis à la DG Relations extérieures. En 1982, elle a intégré la DG Emploi où elle a effectué une grande partie de sa carrière. Elle a occupé successivement les postes de Chef d'unité, de Directeur du Fonds social Européen, de Directeur de l'Emploi et du Marché du Travail et enfin de Directeur responsable du dialogue social. De 2000 à 2005, elle a été Directeur général de la DG Emploi. En 2006, elle a été nommée Directeur général de la DG Education et Culture. Avec le commissaire slovaque Jan Figel, elle a donc sous sa responsabilité les politiques d'éducation, de formation, de jeunesse, de culture, de sport et de citoyenneté. Un portefeuille très étendu donc ! A ce titre, elle a joué un rôle majeur dans la reconnaissance croissante de ces domaines au niveau communautaire. Dans le cadre du portefeuille du Commissaire roumain, Leonard Orban, elle est également responsable de la politique du multilinguisme.

**Jean-François Susini (France),
Architecte, Président sortant du Conseil des architectes d'Europe**

Diplômé en architecture en 1983, Jean François Susini exerce au sein de son agence depuis 1985 principalement dans le cadre des marchés publics et dans le domaine de programmes sociaux éducatifs et para hospitaliers. Lauréat de nombreux concours, passage obligé pour accéder à la commande publique en France, il a été chargé de cours à l'école d'architecture de Paris La Villette de 1996 à 2000

Son engagement professionnel l'a conduit successivement à assurer la Présidence du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Ile de France (Paris) de 1996 à 1998, celle du Conseil National de l'Ordre des Architectes Français de 2000 à 2005, puis celle du Conseil des Architectes d'Europe de 2005 à 2007.

Il anime aujourd'hui la section internationale de la Fondation des Architectes de l'Urgence, O.N.G. humanitaire reconnue d'utilité publique.

**Jaroslaw Szanajca (Pologne),
Président de l'UEPC (Union européenne des Promoteurs-Constructeurs)**

Diplômé de la Faculté de Droit et d'Administration de l'Université de Varsovie, il est aussi le Co-fondateur et le Président du Conseil d'Administration de Dom Development S.A.

Cette société, créée en 1999, est devenue, après quelques années, un acteur clé sur le marché de la promotion immobilière à Varsovie. De plus, Dom Development a construit le plus grand nombre d'appartements en Pologne. Il y a peu, la compagnie a annoncé qu'elle serait bientôt cotée à la Bourse de Varsovie. C'est grâce à l'intervention de Jaroslaw Szanajca que la première association de compagnies privées a construit des appartements en Pologne. Par cette initiative, la Polski Zwiizek Firm Deweloperskich (PZFD) était née.

Dès le début, M. Szanajca a assumé la présidence du PZFD qui réunit environ 100 compagnies représentant 50% des appartements construits pour le marché immobilier polonais. Depuis 2002, il est le représentant des promoteurs polonais à l'étranger en tant que Président de l'Union européenne des Promoteurs-Constructeurs (UEPC), la plus grande association de promoteurs nationaux agissant à l'échelon européen.

**Mateu Turró Calvet (Espagne),
Directeur Associé à la Direction Générale des Projets de la Banque Européenne d'Investissement**

M. Mateu Turró est Master of Science (University of Michigan), Doctor Ingeniero de Caminos, Canales y Puentes (U.P. Madrid), et Professeur Titulaire à l'École d'Ingénieurs des Ponts et Chaussées de Barcelone.

A la Direction Générale des Projets de la Banque Européenne d'Investissement, qu'il a rejoint en 1988, il est responsable de l'évaluation des projets urbains : rénovation urbaine, transports urbains, logement social, patrimoine culturel, etc. ainsi que des programmes multisectoriels d'investissement à caractère urbain. Son équipe a développé, avec la DG REGIO, l'initiative JESSICA pour laquelle il reste conseiller spécial.

Son activité principale s'est développée dans les secteurs du transport, du développement urbain et le financement des infrastructures. Il est l'auteur de nombreux articles et monographies sur divers sujets relatifs aux transports et aux infrastructures. Il a écrit le livre "Going trans-European. Planning and financing transport networks for Europe" (Pergamon, Elsevier, 1999) sur la politique européenne en matière d'infrastructures de transport et, en 2005, RAILPAG, Rail Project Evaluation Guidelines (EIB, European Commission).

**Jan Maarten de Vet (Pays-Bas),
Directeur Ecotec Ltd, Animateur de la Conférence**

Jan Maarten de Vet supervise les services de recherche et de consultation européenne ECOTEC/ECORYS à Bruxelles. Grand spécialiste du développement urbain et régional sur le plan européen, il est aussi le principal auteur du premier rapport sur la situa-

tion des villes européennes publié par la Commission européenne. Il a aussi été chargé d'effectuer des recherches pour le Groupe Intergouvernemental d'Experts sur la Banque européenne d'Investissements et le Développement urbain durable.

Avant cela, il avait préparé la « European Evidence Review » sur les communautés durables pour la réunion ministérielle informelle de Bristol en décembre 2006. Il a également contribué à l'évaluation économique de divers projets de complexes de développement urbain, essentiellement aux Pays-Bas. Il a par ailleurs travaillé en Europe Centrale et en Europe de l'Est (Estonie, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Lituanie) et a aidé les nouveaux Etats membres à préparer leurs plans nationaux et régionaux de développement. Avant de rejoindre le groupe ECORYS, Jan Maarten a travaillé à l'OCDE dans le domaine du développement local, urbain et régional. Il dispose d'une vaste expérience à traiter de ce genre de questions en présence de publics importants dans toute l'Europe.

Merci
à tous nos partenaires
et sponsors

